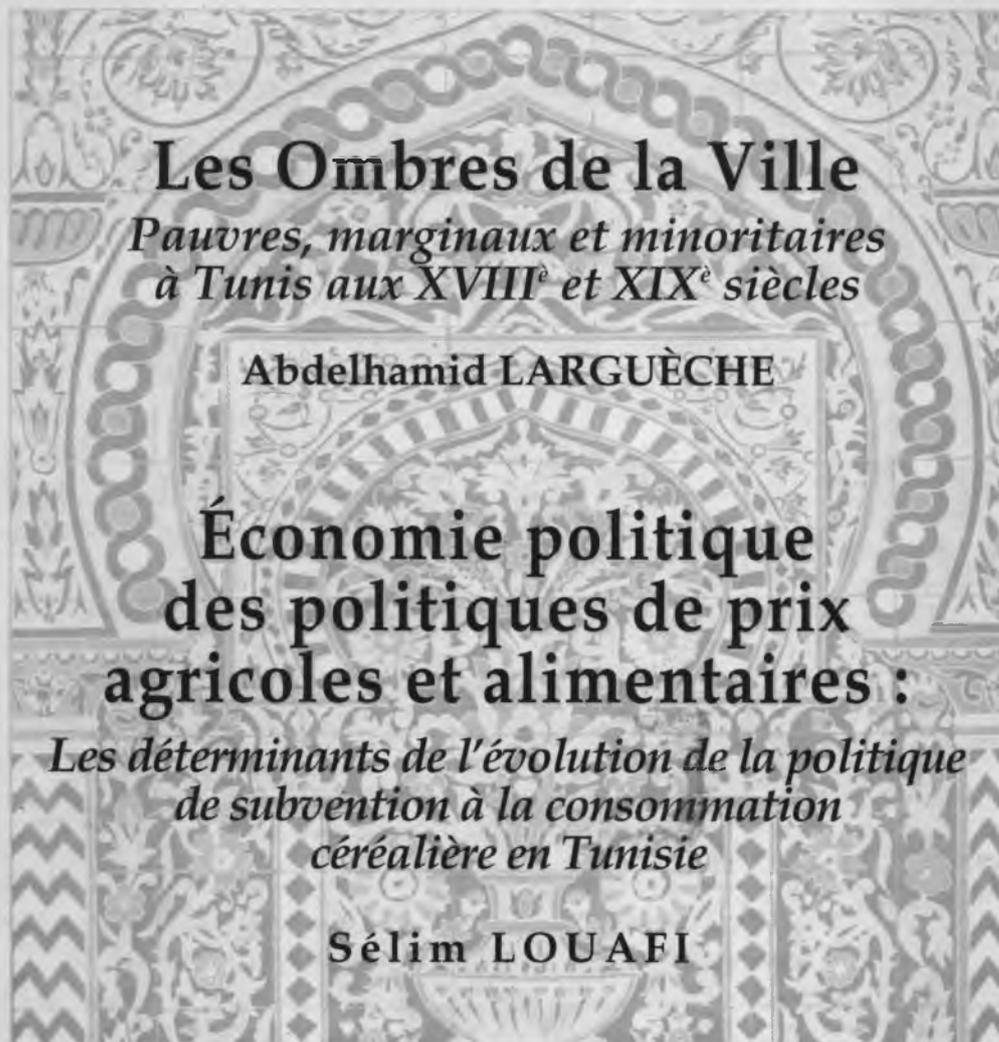


مراسلات Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain



N°59 JANVIER - FÉVRIER 2000

Bulletin d'information scientifique

نشرة معلوماتية علمية



Bulletin d'information scientifique**Directeur de la publication**

Jean-Philippe BRAS

Secrétaire de rédaction

Sylvain GRISOT

Rédaction

Farid ABACHI

Ali BEN NSIB

Katia BOISSEVAIN

Hassen BOUBAKRI

Myriam CATUSSE

Mohamed ELLOUMI

Pascal GARRET

Vincent GEISSER

Nabiha JERAD

Eric GOBE

Abdelhamid HENIA

Kmar KCHIR BENDANA

Mohamed KERROU

Odile MOREAU

Anne-Marie PLANEL

Alain ROUSSILLON

Katia SONNTAG

Couverture & mise en page

Besma OURAÏED

Diffusion

Hayet NACCACHE

Le bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur les sites internet de l'IRMC et du CESHS aux adresses suivantes :

<http://www.irmcmaghreb.org>

<http://www.ambafrance-ma.org/ceshs>

IRMC - TUNIS

20, rue Mohamed Ali Tahar

Mutuelleville - 1002 TUNIS

Téléphone : (01) 79 67 22

Fax : (01) 79 73 76

E-mail : mail@irmcmaghreb.org

Avec la participation du CESHS

1, rue d'Annaba - RABAT - Maroc

Téléphone : (07) 76 96 40

(07) 76 96 41

Fax : (07) 76 89 39

E-Mail : ceshs@maghrebnet.com

Cette publication

ne peut être vendue

Abonnement sur demande

3800 ex. Groupe Cérés

La démarche historique se renouvelle à travers la construction d'objets de l'histoire. Telle est l'affirmation forte d'Abdelhamid LARGUECHE dans son entreprise d'une histoire des groupes inférieurs en Tunisie qui le conduit à solliciter et hiérarchiser les sources sur un mode différent, à mobiliser un appareillage conceptuel en provenance d'autres disciplines (anthropologie, sociologie,...). " Ombres de la ville " donc, comme si les acteurs cachés, rétrogradés du champ social étaient dans un même mouvement escamotés du champ scientifique. Acteurs réhabilités ici dans la démarche historique, un peu à l'instar du citoyen ordinaire dans certaines études urbaines contemporaines. Si une relecture des objets de la science historique au Maghreb était à faire, il faudrait peut-être aller voir du côté des histoires nationales - dont se réclame l'auteur- par les objets qu'elles produisent... et ceux qu'elles ne produisent pas.

Autre déplacement du curseur de l'épistémologie, dans le champ de l'économie cette fois-ci, avec la contribution de Selim LOUAFI sur les politiques de subvention à la consommation céréalière en Tunisie, qui participe de ce regain de l'économie politique, discipline délaissée dans un passé récent, et qui semble revivre sur le terrain des nouvelles interventions de l'Etat, productrices de rentes sur un marché pour le coup politique.

L'Institut s'essaye à exercer au mieux ses missions sur la toile, avec un site Internet rénové et régulièrement actualisé. Ce nouveau site permet désormais aux lecteurs de Correspondances de bénéficier d'une diffusion électronique du bulletin sur leur email, de prendre connaissance de la dernière actualité scientifique et éditoriale sur le Maghreb, des dispositifs de soutien aux jeunes chercheurs, et bien entendu des activités de l'IRMC. Nous vous souhaitons donc une navigation agréable et instructive sur <http://www.irmcmaghreb.org>. et vous remercions de contribuer à l'enrichissement du site en nous communiquant vos propres informations et observations.

افتتاحية

يتجدد التمشي التاريخي من خلال بناء موضوعات التاريخ. هذا ما يركز عليه عبد الحميد الأرقش في محاولته كتابة تاريخ الفئات الدنيا في تونس. ويدفعه ذلك إلى مساعدة المصادر وتبويبها على شكل مغاير. كما يدفعه ذلك إلى تعبئة مجموعة من المفاهيم المتأثية من معارف واختصاصات أخرى كالأنثروبولوجيا وعلم الاجتماع. وهكذا يظهر مؤلف "ظلال في المدينة" كما لو أن الفاعلين المخففين الذين أنزلوا إلى أسفل الحقل الاجتماعي، قد تم إغفالهم كذلك من الميدان العلمي. ويتشابه إعادة الاعتبار لهؤلاء مع ما استفاد منه المواطنون العاديون في بعض الدراسات المعاصرة حول المدينة.

أما إذا غيرنا الواجهة المعرفية نحو الحقل الاقتصادي رجوعاً إلى المساهمة التي يقدمها سليم الوافي حول سياسات الدعم المقدمة عند استهلاك مادة الحبوب في تونس، فإننا نلمس الدليل على الإستفاقة التي يشهدها الإقتصاد السياسي، بعد أن عرف هذا التخصص المعرفي نوعاً من اللامبالاة في الماضي القريب. ويبدو أن هذه الإستفاقة قد ترعرعت على تربة التخلّات، العمومية التي تفرز ريعاً في سوق طابعها سياسي بالتأكيد.

ويواصل المعهد على درب مهامه باعتماد تجديد ومراجعة محتوى موضعه على الشبكة العنكبوتية (الأنترنات). ويمكن هذا الموضوع الجديد قراء "مراسلات" من استعمال بريدهم الإلكتروني للحصول على نسخة منها متوفرة على شبكة الأنترنات من أجل التعرف على آخر المستجدات العلمية وفي حركة النشر التي تسمى منطقة المغرب العربي. كما يمكنهم ذلك من التعرف على آليات تشجيع الباحثين الشبان، وطبعاً من الإطلاع على أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة. ولذلك نتمنى لكم فسحة ممتعة ومفيدة على موقعنا

<http://www.irmcmaghreb.org>

ونشكركم مسبقاً على مساهمتكم في إثراء هذا الموقع بهوافاتنا بما يجد حواكم وباستنتاجاتكم.

Les Ombres de la Ville

*Pauvres, marginaux et minoritaires
à Tunis aux XVIII^e et XIX^e siècles*

Abdelhamid LARGUÈCHE

Espace d'expression et de discussion de problématiques, la rubrique "positions de recherche" s'ouvre à la participation d'Abdelhamid Larguèche à l'histoire sociale et urbaine du Tunis de l'époque coloniale. Ce travail est issu de sa thèse de doctorat soutenue en juin 1997 et récemment publiée par la Faculté des Lettres de La Manouba, où il est Maître de conférences.

Présenter un travail, c'est en quelque sorte lancer un débat autour des interrogations et questions centrales que devrait suggérer le travail même : celles relatives au choix du thème, à celui des sources, des méthodes et des difficultés qu'elles posent, aux principales conclusions du travail, ainsi que celles plus spécifiques comme les problématiques propres à la société étudiée sur un terrain aussi singulier que celui de la marginalité ou des rapports intercommunautaires.

POUR UNE HISTOIRE DES GROUPES INFÉRIEURS

À l'origine de ce travail se place un ensemble d'interrogations qui ont vite évolué en pari et en ambition. Un pari de s'engager dans une histoire qui n'était pas si évidente au départ et l'ambition de contribuer pour une part si modeste soit-elle à la reconstitution du paysage social de la ville de Tunis et de ses dynamiques propres à l'échelle historique.

En effet, il est évident que la plupart des documents conservés traitent généralement de l'histoire de ceux qui façonnent le destin de la ville : groupes ascendants, castes

au pouvoir, ou Ulémas détenteurs du pouvoir de l'écrit. Il est par ailleurs tout à fait compréhensible que les recherches sur les structures sociales citadines se soient plutôt concentrées jusque là sur les trajectoires des catégories supérieures qui ont façonné le pouvoir et structuré l'État.

Mais la logique de l'écriture historique elle-même a fait que l'élargissement du champ d'intérêt aux groupes inférieurs et marginaux s'inscrive dans la continuité même de cette histoire juridico-institutionnelle et politique et sociale. C'est dans ce sens que ce travail s'inscrit dans une tradition et une continuité naturelle.

Le thème s'inscrit également dans une nouvelle orientation de la recherche historique : une histoire sociale de plus en plus ouverte sur les approches et méthodes des sciences sociales, notamment la sociologie et l'anthropologie.

Une étude qui se veut exhaustive est dans ce sens utile pour éclairer des aspects jusque là peu connus ou même ignorés de la société citadine précoloniale : la pauvreté, ses dimensions, ses multiples causes et les formes que mettait en place la société pour la contenir ; la criminalité, la déviance et les formes de marginalité sociale en rapport avec les mécanismes de répression, d'exclusion et d'intégration en cours ; les minorités religieuses et ethniques, leur statut et l'efficacité des processus d'acculturation et de différenciation en action dans la société à l'époque.

Le sujet revêt aussi une importance particulière en ce qu'il éclaire les fondements historiques de certains traits contemporains de notre société, comme ceux relatifs aux

conditions historiques de la genèse de " l'État social " dans la formation tunisienne contemporaine, ou la profondeur historique de la vocation méditerranéenne et ouverte de la société citadine tunisoise.

L'étude s'articule autour de trois axes à la fois autonomes et solidaires faisant chacun appel à un outillage conceptuel déterminant une approche spécifique mais s'emboîtant et s'articulant dans celle qui la suit pour exprimer l'unité du champ social dans ses multiples facettes. Ces axes, qui sont l'objet ici d'une présentation rapide, sont la pauvreté et ses milieux, la marginalité et ses acteurs, et les minorités et leur destin.

Tunis la pauvre

L'étude de la pauvreté nous a conduit d'abord à suivre le phénomène en rapport avec la conjoncture changeante des XVIII^e et XIX^e siècles, afin de mesurer l'ampleur du phénomène dans le temps, avant la période coloniale. L'espace de la ville nous a donné l'occasion d'apprécier le poids du phénomène dans son rapport avec les migrations humaines et le mouvement d'exode vers la ville, ainsi qu'avec les politiques des pouvoirs face à la pauvreté. Celles-ci trouvent dans la cité leur terrain privilégié d'élaboration et d'exécution.

Nous avons centré l'étude à ce niveau sur des questions qui nous ont paru essentielles dans une approche historique du phénomène : comment la société produisait-elle ses pauvres et quelle image entretenait-elle de la pauvreté ? Comment s'est opérée l'évolution des formes classiques de la vision de la pauvreté comme valeur spirituelle jusqu'à l'objectivation de la pauvreté comme réalité sociale ? Quelles étaient les formes de charité et d'assistance mises en œuvre par la société et par le pouvoir de l'époque pour répondre à l'exigence de la bienfaisance et de la charité sociale ? Y avait-il une culture de la pauvreté dans la société traditionnelle ?

À ces questions et à d'autres, nous avons apporté des éléments de réponse en mobilisant toute la littérature et toute la documentation d'archives dont nous pouvions disposer.

Tout d'abord il nous fallait décrire le phénomène, le mesurer dans la durée et dans l'espace tout en l'analysant à la lumière des théories et conceptions les plus en vue dans les sciences sociales modernes.

Une morphologie de la pauvreté dans la cité se fondait sur un ensemble de constats et d'éléments descriptifs élémentaires allant de la pauvreté absolue, renvoyant à un seuil biologique et caractérisant le groupe social qui bénéficie d'une assistance, et qui de ce fait a laissé des traces matérielles dans les archives, jusqu'au cercle le plus large incluant les catégories populaires à bas niveau de revenus, mais dont on ne peut évoquer les difficultés et le mode de vie qu'à la faveur des crises, faute d'une documentation historique suffisante.

Afin de cerner le plus objectivement possible ce monde de la pauvreté, nous étions amenés à combiner entre la détection de cas isolés mais significatifs et

l'esquisse d'une analyse de groupe. Une sociologie historique de la pauvreté devrait s'interroger sur les traits communs, sur l'origine géographique ou ethnique et sur les principaux déterminants de la pauvreté dans un contexte social précis.

L'analyse d'un échantillon de certificats de pauvreté nous a autorisé à établir les causes reconnues de pauvreté. À côté des causes communes et universellement reconnues comme la vieillesse, la maladie ou l'infirmité, des causes spécifiques à certains groupes apparaissent nettement comme le veuvage pour la catégorie féminine ou le célibat pour les anciens militaires turcs, ainsi que le déracinement pour des étrangers à la cité (pour la plupart des marocains et des algériens).

Mais si ce premier corpus nous a permis de constater que le monde des pauvres assistés était bien celui de ceux qui étaient totalement exclus de la vie économique et qui n'avaient par conséquent aucun moyen de bénéficier d'une partie de la production, il n'a fait apparaître ni l'importance numérique, ni les différenciations qui traversaient ce monde en général.

Les classes laborieuses de la cité participaient aussi de ce milieu, quoique à des degrés divers, par leurs difficultés quotidiennes, en temps de stabilité mais surtout en temps de crise. En effet, le monde des petits métiers, celui des compagnons ou des salariés était aussi celui d'une pauvreté qui se mesurait à la fois par sa distance par rapport au monde de l'aisance matérielle comme par rapport à celui de la pauvreté absolue.

C'est ainsi que nous étions amenés à intégrer la notion de pauvreté relative ou celle de seuil de pauvreté afin de tenter une description et une évaluation des inégalités sociales propres à la société citadine de l'époque.

Une étude comparée des inventaires après-décès renvoyant à diverses catégories sociales nous a permis d'approcher ce monde avec plus de nuance. Sans prétendre à tout essai de quantification ou de mesure précise des inégalités sociales (faute bien sûr d'indicateurs, de chiffres et de données disponibles), nous avons décrit des cadres de vie, et des niveaux de fortunes susceptibles de montrer non seulement l'importance des écarts de niveaux de vie entre gens de petits métiers et membres des catégories sociales aisées mais aussi la différence de la qualité de vie à l'intérieur de groupes ayant des niveaux de fortunes ou de revenus comparables.

En croisant les données des inventaires avec ceux relatifs aux coûts de la vie comme les prix et salaires très fluctuants en rapport avec la conjoncture, nous avons montré les tendances majeures de la conjoncture du milieu du siècle dernier : conjoncture de montée des difficultés pour les catégories inférieures du monde du travail, vérité qui se traduisait par l'élargissement de la base sociale des démunis. La pauvreté devenait ainsi et progressivement un phénomène urbain massif doublement nourri par l'appauvrissement du monde du travail citadin et les effets de la crise des campagnes et du monde rural.

La description du phénomène social dans la ville suppose aussi la connaissance de sa répartition spatiale. L'espace de la ville de Tunis a fait l'objet d'une lecture sociale différenciée en rapport avec la hiérarchie des quartiers. La cité montrait ses zones déshéritées à travers ses ruines et habitations délabrées que les institutions de contrôle commençaient à recenser à des fins de réparation et de restauration. Les registres établis à cet effet confirment la hiérarchie entre médina et faubourgs d'un côté et à l'intérieur de la médina entre quartiers résidentiels et zones pauvres de l'autre. Ainsi, hiérarchie urbaine et hiérarchie sociale se nourrissaient mutuellement pour départager l'espace et ses occupants. Cette ségrégation socio-ethnique était non seulement lisible dans la matérialité urbaine et ses divisions, mais aussi dans les discours et les représentations qui ont laissé leurs traces dans la toponymie urbaine et sa sémantique.

Le développement d'une ville ne se réalisant jamais dans un espace neutre et indifférencié, nous avons tenté de lire à travers les noms de lieux, pris comme signifiants, la hiérarchisation sociale et matérielle du corps de la ville. La ville couvre ainsi comme nous l'avons montré, par la symbolique des noms de ses rues et lieux, ses différentes strates et castes, en rejetant vers ses marges les statuts de basse condition. À l'opposé de l'image égalitaire et uniforme qu'on donne traditionnellement de la ville arabe, une image plus contrastée et plus nuancée se profile derrière ce caractère fortement hétérogène des espaces.

La pauvreté nous renvoie également à des questions encore plus spécifiques comme celles relatives à la reconstitution des éléments du cadre matériel de la vie du pauvre : son habit, son plat, les rythmes du quotidien et le temps du pauvre jusqu'à sa mort qui pose clairement le problème de l'inégalité sociale devant la mort, qu'elle soit collective ou individuelle.

Par ailleurs aborder la pauvreté à travers les attitudes sociales et mentales qu'elles suscitent ou les politiques caritatives ou d'assistance qu'elle détermine s'imposait dans notre approche globale du phénomène.

À ce niveau, nous avons mis en évidence que la pauvreté relevait à la fois de deux mondes : celui de la société et celui de l'État.

La société, par ses formes organisées ou privées de solidarité et d'aide (réseaux de *zâwiya*, aumône au sens de *zakât*, fondations pieuses au profit des pauvres *ah'bâs*) a maintenu pour l'essentiel la pauvreté dans le champ du sacré et de la fatalité divine, perpétuant ainsi sa représentation comme une valeur spirituelle et un état social involontaire justifiant la pitié et la compassion.

De son côté, l'État, même s'il a oscillé entre les formes traditionnelles dominantes et de nouvelles pratiques, a joué un rôle déterminant dans la redéfinition de la pauvreté et dans ses représentations nouvelles. En effet, par l'institution de l'asile des pauvres *al-takiyya*, l'État a progressivement créé les conditions pour l'objectivation de la pauvreté comme réalité sociale à caractère pathologique et qu'il fallait combattre. Vers la fin de

l'époque précoloniale, avec les penseurs de la *Nahdha* comme Kheyreddine, la pauvreté est de plus en plus perçue comme celle d'un "pays et de son peuple" et posée comme une donnée objective. Les causes et les moyens pour la vaincre seraient à chercher dans l'histoire, dans la mauvaise politique des princes, ainsi que dans l'absence d'organisation politique et économique rationnelle.

La réflexion sur la culture populaire nous a confronté au problème de la faiblesse et même de l'absence de mouvements sociaux de contestation autonomes dans la cité ainsi qu'à l'importance du facteur religieux comme puissante force d'intégration et d'ordre dans la ville. Tout en partageant les conclusions de la plupart des historiens sur ce point, nous avons essayé de montrer comment le facteur religieux qui s'exprimait à travers un discours et une idéologie diffuse, était nourri par une pratique sociale de solidarité à vocation intégrative et compensatoire. L'idéologie est en effet fondée sur une pratique qui lui donne toute sa vigueur et sa vitalité : les formes de charité et de bienfaisance, quelque soit par ailleurs l'épaisseur de leur efficacité sociale, fonctionnent comme des facteurs de régulation et d'intégration d'autant plus qu'elles étaient les aspects concrets et pratiques d'une éthique qui les élevait au rang de norme sociale supérieure.

La marginalité et ses acteurs

Le thème de la marginalité nous a conduit à élaborer des problématiques complémentaires à celles posées par la pauvreté. Si la marginalité sociale est surtout fille de cette pauvreté ou de la paupérisation, elle s'autonomise par rapport à ses origines, et son approche fait appel à un ensemble varié de notions et de concepts clés. Mais en même temps, la marginalité apparaît comme le pivot autour duquel s'articulent tous les groupes étudiés qui participent d'une façon ou d'une autre du monde de la marginalité. Le pauvre pouvant être complètement intégré dans le système de valeur en vigueur, il n'empêche que sa marginalité est frappante dans la sphère de la production économique et la vie active. Le juif, parfaitement intégré dans la sphère des activités commerçantes de la cité, participait de cette marginalité politique et culturelle de par son statut juridique. Et même lorsque le statut de la *Dhimma* fut aboli en 1857, la vision sociale et culturelle dominante du juif n'a pas connu de changements sensibles, et cela sans parler des marginaux et des exclus proprement dits qu'ils soient prisonniers, prostitués, fous ou *gharib*. Le concept même de marginalité est doublement opératoire par son acceptation à la fois abstraite et concrète, et présentant suffisamment de souplesse pour rendre visibles les relations et similitudes entre des groupes sociaux et ethniques divers et distants les uns des autres.

En partant de la réflexion sur les phénomènes de la marginalité et de la déviance sociale et culturelle, nous nous sommes trouvés face à des questions plus larges comme le poids de la norme et de la loi dans la société de l'époque. C'est ainsi qu'au point de départ de notre approche de la marginalité, s'est posée une série de questions sur la nature et le poids des institutions

“traditionnelles” de contrôle social, de sorte que notre réflexion a naturellement glissé vers l’analyse des institutions étatiques centrales comme la justice et l’organe pénal. Cette démarche a justifié les deux parties qui traitent de la marginalité ainsi que le choix d’une construction dualiste où s’imbriquent à la fois l’histoire des formes de déviance et l’histoire de la peine et de la “domestication de l’anormalité” et où l’étude de l’institution de la police urbaine nous introduit dans les milieux marginaux les plus divers.

À travers l’histoire des peines, nous nous sommes efforcés de dégager des tendances sur la longue durée. L’ancien système pénal a été saisi dans son rapport avec le système social dont il exprimait à la fois les équilibres et les contradictions. L’analyse du code pénal de 1861 fut conduite en parallèle avec les nouveaux processus de criminalisation qui se sont développés parallèlement à la modernisation des institutions étatiques et à la systématisation de l’emprisonnement comme peine pénale par excellence.

Bien que nous nous soyons inspirés à ce niveau de l’analyse de la démarche foucauldienne, qui a construit cette dialectique féconde entre nouvelles formes de déviance, massification carcérale et genèse des institutions coercitives de l’État moderne, nous avons donné une large place dans notre problématique au thème de l’humanisation de la peine et à son individualisation, thèmes qui s’écarteraient sensiblement d’une démarche privilégiant l’étatisme.

Le voyage dans le monde des prisons et des prisonniers au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle nous a confirmé l’ampleur de la crise sociale qui a jeté dans les prisons de la ville les nouveaux exclus et déracinés de toute sorte, ouvrant des pistes de réflexion sur les changements intervenus dans le monde du crime et du délit en rapport avec les nouveaux acteurs de la criminalité vers la fin du XIX^e siècle.

Une approche à un double niveau permet de dégager à la fois des constantes et des variables. La comparaison dans le temps (entre le XVIII^e et le XIX^e siècle) a montré la permanence du vol comme principal délit dans la cité, et en même temps le recul du crime de sang comme indicateur de changements sociaux. Par contre, entre la ville et la campagne, des différences sensibles restent vivaces entre la prépondérance du crime économique dans la première et l’importance de la vengeance privée et du crime de sang qui continuent en plein XIX^e siècle à caractériser le monde tribal et villageois.

En dehors des prisons, le monde des marginaux était par ailleurs difficilement cernable. Mais du fait même que nous avons adopté une approche qui tente d’étudier des processus plutôt que d’établir des états de marginalité, notre souci était moins de classer que de rendre compte d’une dynamique de marginalisation ou d’intégration.

Pour illustrer cette dynamique, nous avons construit notre échantillon à partir des réalités vécues et reflétées dans la pratique de l’ordre dans la cité. C’est ainsi que les archives de la police - celle qui gérait cet ordre - nous ont

conduit à privilégier la prostitution féminine comme l’une des formes les plus expressives de la marginalité sociale à côté d’autres formes plus limitées mais non moins expressives comme la folie et le déracinement. Ainsi notre typologie revêtait son entière singularité par rapport à toutes les études similaires, notamment celles menées sur les sociétés occidentales par d’éminents historiens comme Jacques Le Goff, et surtout Bronislaw Geremek, auquel nous sommes redevables du fait qu’il a été le premier à avoir introduit le concept même de marginalité dans le champ de l’histoire.

La prostitution féminine qui a le plus retenu notre attention dans la cité de Tunis a fait l’objet d’une enquête historique et anthropologique. À côté de la progression du phénomène et de ses modes d’organisation et de réglementation, nous avons saisi les pratiques prostitutionnelles comme forme de socialité à travers les réseaux et les relations qu’elles mettaient en mouvement dans l’ensemble du corps social. Cette forme de marginalité a pris à la lumière de notre approche toutes ses dimensions sociales d’institution de régulation entretenant des échanges continuels avec les sphères centrales de la vie, bien que de plus en plus isolée et ghettoisée dans l’espace.

À côté de l’étude de la prostitution, le monde de la folie et de la déraison a été également analysé. L’étude de l’évolution du statut des fous dans la société citadine a révélé des changements d’attitudes déterminées principalement par la politique de contrôle au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle : de la perception intégrative du fou comme “l’ élu de Dieu ” à sa médicalisation comme malade mental, le changement était lisible dans les arrestations des fous de plus en plus exclus de leurs familles et jetés dans la rue, et dans les pratiques d’enfermement. Nous avons tenté d’interpréter le double statut de la folie dans la conception traditionnelle : un statut qui fait du fou marginal un être oscillant entre la sagesse et la déraison, un être repoussant et fascinant, vénéré et rejeté, reproduisant dans la culture traditionnelle l’équivoque de toute la société devant le sacré. Justement parce que cette société a proposé des réponses aux mystères de la folie en l’identifiant à la fois comme une maladie, comme une réalité sociale singulière et comme une expression significative du sacré. La médicalisation de la maladie mentale, se traduisant par une tendance à l’enfermement avant même l’instauration de structures d’accueil et de traitement, tendait à la fin du XIX^e siècle à arracher définitivement la folie du champ du sacré et à ébranler ainsi les bases même de l’ancienne vision intégrative du fou.

Les pages consacrées à l’étranger *al-gharib* dans la cité sont le fruit d’une prospection dans les marges sociales. Prospection qui nous a permis de déceler un profil spécifique de marginaux paisibles et silencieux qui, tout en subissant l’exclusion de par leur statut et la solitude à laquelle ils étaient condamnés, continuaient à bénéficier des sentiments de pitié et des actes de charité que nourrissait une perception religieuse valorisante pour l’étranger comme pour le pauvre.

À la question de savoir qui étaient ces étrangers que la cité abritait dans ses *zaouias*, *fondouks*, la réponse paraissait évidente au départ : des déracinés venant d'ailleurs, du monde rural ou d'autres contrées du Maghreb et classés comme étrangers à cause justement du mystère qui plane sur leur origine. Mais lorsqu'on se rend compte que les documents reconnaissent pour certains d'entre eux une vague origine marocaine, turque ou même citadine, le terme *ghuraba* par lequel on les désignait devient en soi source d'interrogation. Dans une société qui ne reconnaissait l'individu que par rapport à son groupe familial large, sa lignée et son statut, ne serait ce pas là le terme le plus approprié pour désigner de façon négative l'individu au sens moderne du mot ? Celui-ci se détermine par rapport à une valeur intrinsèque indépendamment de toute appartenance communautaire. On aurait à faire à un individu qui se définit en dehors du groupe, contre le groupe et non par le groupe. Cette question en débat reste ouverte .

Les minorités et leur destin

Le troisième grand axe de la recherche, qui complète le cadre de notre problématique générale des groupes et des statuts inférieurs, porte sur les minorités religieuses et ethniques. Ces groupes sont saisis historiquement à travers la problématique d'acculturation et de déculturation et ses corollaires l'assimilation et l'exclusion.

Il fallait au départ réfléchir sur l'approche même de la question des minorités dans la société tunisienne. En discutant les divers essais de définition des groupes minoritaires, nous avons mis en évidence les limites d'une définition qui privilégie l'aspect quantitatif et numérique. Une définition appropriée à un contexte et surtout à un choix des échelles sociales inférieures devait nécessairement intégrer un critère important : la position d'infériorité vis-à-vis des pouvoirs et des groupes dominants.

C'est ainsi que notre choix des minorités juives et noires se justifiait d'un double point de vue : elles constituaient des groupes minoritaires à la fois numériquement par rapport à la majorité, d'un point de vue religieux et culturel, mais aussi de par les statuts juridiques respectifs, *Dhimma* et esclavage domestique, et donc d'une infériorité politique évidente. Et même si l'élite juive locale a connu une nette ascension sociale et économique, la précarité de son statut politique et culturel s'est vite fait sentir à la suite de la crise de 1864 et à travers la montée des agressions contre les juifs dans la capitale et ailleurs.

De plus le choix d'étudier la communauté juive et la minorité noire à l'époque se justifie par le fait qu'elles illustraient le mieux à nos yeux, à travers leurs itinéraires respectifs, les processus d'exclusion et d'autonomisation en cours dans la société de l'époque sur la base des clivages religieux comme ceux d'acculturation et d'assimilation.

Même si le chapitre sur la communauté juive a pris par certains aspects l'allure d'une monographie historique générale, notre souci était plus de dégager les

tendances propres aux relations intercommunautaires ou avec les pouvoirs. La morphologie de ces groupes a privilégié les échelles inférieures à l'intérieur de ces communautés : la pauvreté dans le ghetto juif de la H'ârâ et les marginaux parmi les noirs de la ville et en cela nous sommes restés fidèles à notre choix fondamental dans la recherche.

Au-delà de la diversité des groupes, des profils et des itinéraires étudiés, l'unité de la recherche apparaît à un double niveau : le premier est celui de la thématique sociale commune aux divers groupes en question. En passant des pauvres aux divers marginaux, exclus ou minoritaires, prisonniers ou libres, nous sommes restés pour l'essentiel circonscrits au bas de l'échelle sociale. Le second est celui de la problématique commune qui nous a permis de saisir l'ensemble de ces itinéraires singuliers à travers les mécanismes de régulation et de reproduction du système social et politique en vigueur. Toute la recherche s'articule autour de questions convergentes permettant de jeter un éclairage d'en bas sur les mécanismes régulateurs et les ruptures de l'ensemble de la société et de son système de pouvoir.

L'organicité de la recherche dans son ensemble apparaît au-delà de la division de la thèse en chapitres thématiques. En effet, en décrivant la pauvreté, il était souvent question des juifs pauvres de la Hara, notamment en évoquant les espaces pauvres de la cité ou les épidémies et l'inégalité devant la mort. En décrivant le pauvre au quotidien, le *gharib* constitue un des éléments de notre description. Les domestiques noires, nous les rencontrons parmi les prostituées de la ville ou les prisonnières de Tunis. Les chapitres relatifs aux délits et aux prisonniers couvrent sociologiquement l'ensemble des milieux pauvres, marginaux et minoritaires. C'est là une confirmation supplémentaire au fait que nous sommes en face de groupes et de milieux qui ne se superposent pas de façon segmentée dans la société mais qui s'interpénètrent au point de se confondre par moments et de constituer les composantes d'un espace social unique.

Cette approche fondée sur les interrogations convergentes en partant d'un paysage social apparemment éclaté et morcelé trouve sa dimension opératoire et explicative dans les aboutissements du travail.

Le pauvre est resté objectivement ce qu'il a toujours été, mais son environnement a changé, en modifiant à la fois l'attitude de l'État et la perception que se faisait de lui la société. Les phénomènes de déviance par rapport aux normes ont montré dans leur extrême relativité que les mutations sociales et politiques constituent les principaux déterminants dans l'apparition de nouvelles formes d'anormalité et de pratiques coercitives. L'apparition de formes inédites de punition et les nouvelles institutions pénales et coercitives inconnues jusque là, sont relues non pas uniquement à la lumière des initiatives réformistes et modernisatrices marquant une époque, mais surtout en rapport avec les nouveaux processus de "criminalisation" de l'homme moderne et de la difficile naissance de l'individu dans la société de l'époque : naissance que nous

avons tenté de suivre à travers les textes judiciaires de plus en plus centrés sur la détermination des responsabilités des individus et où les sanctions et les peines sont de plus en plus individuelles, mais aussi à travers la nouvelle pratique du carcéral au temps de Kheyreddine marquée par une attention plus soutenue aux droits des prisonniers et aux conditions humaines d'emprisonnement.

Sans reprendre les idées déjà développées, je résume ma démarche en ceci :

Nous avons fait le diagnostic de la société urbaine à deux moments différents, avant que ne se manifestent les influences du monde occidental, donc à un moment où la société fonctionnait selon ses mécanismes et ses lois propres, ce qui correspond en gros au XVIII^e et au premier quart du XIX^e siècle. C'est par la suite que les influences européennes directes se sont manifestées et ont pesé au point de déterminer des changements qualitatifs dans les institutions de l'État et dans la gestion de l'ordre social de la ville. Paradoxalement le premier moment correspond à celui d'un ordre rationnel où la cité, prospère et commerçante, était gérée selon ses règles coutumières et des institutions adaptées aux besoins et équilibres traditionnels. Le second moment, celui de la modernisation des structures de contrôle et de coercition, s'inspirant du modèle européen, est plutôt celui des déséquilibres, des crises ingérables au point d'apparaître vers la fin du ministère de Kheyreddine comme un ordre chaotique.

À l'échelle historique nous avons pu montrer que l'ampleur de la pauvreté a changé d'un siècle à un autre, mais surtout à la fin du XIX^e siècle lorsqu'elle a commencé à entraîner une partie de plus en plus large de la société citadine dans une pauvreté structurelle, menaçant ainsi les équilibres déjà précaires d'une société et d'un État en proie aux volontés hégémoniques extérieures. La ville de Tunis est devenue déjà au milieu du dernier siècle une ville pauvre, délabrée, incapable de se gérer aux dires de ceux-là même qui étaient chargés de la gérer et de la contrôler comme le général H'sîn ou le général Slim, respectivement président du premier conseil municipal et chef de la nouvelle police urbaine.

Problème qui repose avec encore plus d'acuité notre rapport historique à la modernité, ou plutôt au choc de la modernité. Ces interrogations ont justifié l'approche en terme de modernité déséquilibrante dans notre analyse du nouveau système pénal en 1861 et des nouvelles institutions de contrôle et de coercition.

ITINÉRAIRE D'UNE DÉMARCHE : OBJET ET SOURCES DE LA RECHERCHE

En définitive comment cette recherche a-t-elle abouti, quelles étaient les difficultés auxquelles elle a buté et quelles perspectives prétend-elle ouvrir pour les recherches futures en histoire sociale ?

Ce n'est pas un hasard si la recherche aboutit à la fin de sa conclusion générale à une série d'interrogations et de questionnements.

Il s'agit en fait d'un projet qui se veut ouvert et qui rompt avec le discours d'autosatisfaction et d'affirmations sécurisantes. Nous sommes partis d'un ensemble d'interrogations. La formulation des questions ainsi que les hypothèses dont nous avons testé la pertinence tout le long de cette recherche n'ont été possibles que grâce à la réunion d'un certain nombre de conditions scientifiques et intellectuelles.

La première de ces conditions, qui est capitale dans le métier de l'historien, est ce contact fécond avec les documents d'archives. Ce travail est né avant tout de l'archive, et principalement de l'archive policière et judiciaire. Au contact des bribes de phrases et fragments d'informations sur les violences et délits des petites gens de la rue, le projet séduisant d'une histoire du petit peuple de Tunis a pris corps.

Mais vite le projet a débordé le cadre des " itinérances " dans les zones d'ombre de la ville pour aboutir à une mise en relation de l'anormalité et de la déviance avec ses causes économiques et sociales profondes, à savoir la pauvreté avec ses lieux et milieux. Du coup le rapport aux archives devient en quelque sorte " prémédité " et plus conscient de ses objectifs. Le souci d'élargir le corpus d'archives était consécutif à cette mise en relation entre marginalité et pauvreté. De son côté la recherche et la réflexion sur les catégories pauvres et les groupes inférieurs nous ont conduit naturellement vers l'élargissement du champ social aux groupes minoritaires de la cité.

Ainsi s'est construit ce projet de diagnostic des échelles sociales inférieures de la ville, en même temps que le corpus d'archives qui lui sert de support.

C'était donc un corpus éclaté allant des certificats de pauvreté recueillis dans le fonds de l'asile des pauvres du XIX^e siècle aux inventaires après décès, en passant par les documents des *waqf* des principales *zawiya* de la ville. Ces sources conservées dans les anciens fonds de Beït al-mâl (actuellement les archives du domaine de l'État) ont constitué nos matériaux de base pour approcher le phénomène de la pauvreté dans ses aspects multiples.

Les archives nationales, les archives judiciaires et de la police, nous ont donné l'occasion d'appliquer la méthode quantitative à travers les milliers d'affaires traitées par le conseil de police entre 1861 et 1864 et les listes des prisonniers incarcérés dans les prisons de la *Hâdhira*, la zindala du Bardo, et le bagne de La Goulette.

Nous avons approché les minorités étudiées à travers les correspondances des chefs de leurs communautés, les dossiers relatifs à l'abolition de l'esclavage, ainsi qu'à travers les archives de la police et de la justice.

D'autres fonds, notamment ceux des registres des recettes et dépenses de l'État, ainsi que ceux du Conseil municipal établis à partir de 1859-1860 nous ont servi pour suivre et comprendre d'autres aspects des réalités étudiées : princes hussainites et pauvres ; évolution des conditions matérielles, urbaines et sanitaires de la ville ; les coûts de la vie et des produits de première nécessité en rapport avec la conjoncture de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Il va sans dire que la critique du statut des sources d'archives est étroitement liée à la critique historique même. C'est dans cet esprit que cette critique traverse notre recherche du début jusqu'à la fin, concernant surtout les archives policières et judiciaires souvent déformantes. Cette critique des sources atteint son point culminant dans l'analyse du système carcéral, mais nous avons attiré l'attention sur le fait que la variété des sources d'archives n'était pas sans poser des problèmes déjà par son éclatement. L'unité même de la recherche s'en ressent par moments. Parce qu'au départ rien ne justifiait l'intégration dans un même ensemble des listes de détenus avec celles de donations pieuses ou des inventaires après décès.

Ce projet a été possible dans sa forme actuelle parce qu'il s'est nourri d'autre chose que des archives. Il s'est nourri d'un ensemble de lectures particulièrement fécondes et suggestives, de réflexions, et d'une certaine orientation intellectuelle. Non pas d'une mode, même si l'écriture de l'histoire subit aussi l'effet de la mode. L'ouverture de notre école historique sur le monde et principalement sur les avancées réalisées en Occident a été pour beaucoup dans ce choix. Des lectures d'œuvres capitales comme celles de Michel Foucault, sur la prison ou l'institution psychiatrique moderne, ou celles de Bronislaw Geremek sur les pauvres et les marginaux en Europe ont consciemment favorisé cette option. Ce travail s'inscrit par ailleurs dans une tradition historique que je revendique, celle de l'école historique nationale. C'est ainsi que l'analyse des divers contextes historique et de la conjoncture s'est fondée sur les travaux d'historiens les plus fréquemment cités (pour les XVIII^e et XIX^e siècles je cite à titre indicatif, M.H. Chérif, Taoufik Bachrouh, Lucette Valensi, etc...) Mais j'ajoute que des travaux que je considère pionniers sur l'histoire urbaine tunisienne comme ceux de M. Aziz ben Achour sur les catégories de la société citadines de Tunis ou celui du regretté Mohamed Lahbib Chabbi sur l'imaginaire et la ville ont largement contribué à baliser le terrain. Les pages consacrées aux classes populaires urbaines par le professeur André Raymond dans son ouvrage de référence, *les Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, ont montré l'intérêt d'une entreprise de ce genre.

De l'ensemble de ces lectures et d'autres, ce ne sont pas uniquement des thèmes qui se précisent pour l'historien du social. Ce sont aussi des méthodes qui prouvent leur efficacité et leur fécondité, ce sont des démarches, des ouvertures d'esprits et des questions nouvelles qui se formulent.

Les traces et l'empreinte de ces diverses lectures apparaissent en premier au niveau de l'approche comparée qui a traversé l'ensemble de la thèse.

Cette approche s'est avérée utile non seulement pour mettre à l'épreuve de la comparaison des expériences historiques différentes, mais aussi pour rompre avec une idée diffuse mais non fondée du moins dans ses présupposés philosophiques que notre société appartient à une aire culturelle, celle de l'Islam, tellement singulière que

sa compréhension nécessite le recours à des outils et concepts puisés de l'intérieur même de cette formation. Tout au contraire, à travers similitudes et différences des trajectoires et expériences, nous avons pu montrer que l'outillage conceptuel forgé au cœur du débat sur les sociétés occidentales est parfaitement opératoire dans la connaissance de notre histoire, sans que cela glisse vers un placage de modèles explicatifs inadéquats.

C'est ainsi que nous avons tenté dans les limites de nos possibilités de nous inspirer du renouveau méthodologique en cours dans les sciences historiques. L'un des traits essentiels dans ce renouveau s'exprime à notre avis par la confluence dans le champ des sciences sociales d'une pluralité de méthodes et d'approches, ainsi que d'une libre circulation des concepts et notions entre les divers champs du savoir. Pour illustrer au mieux cette exigence d'une histoire qui se veut sans cesse nouvelle et pluridimensionnelle, je me contenterai d'un exemple. Un des concepts clé dans ma recherche est celui de marginalité qui est emprunté à notre vision de l'espace, donc à la géographie. Dans les sciences sociales, il est utilisé pour la première fois par l'école sociologique de Chicago pour désigner un type de personnalité complètement nouveau, caractéristique de la société américaine et produit des intenses mouvements migratoires et des contacts de cultures diverses. Quelques décennies plus tard le même concept est emprunté par l'histoire grâce à Geremek pour prendre un sens social prononcé et rendre compte des phénomènes de paupérisation et de leur ampleur en Europe dès la fin du XIV^e siècle. À la même période, M. Foucault intègre cette notion dans son approche historique et philosophique critique de la naissance et de la formation des institutions de l'État moderne. L'histoire de ce concept, quels que soient les modes d'application et les cas d'espèces, montre que d'un concept aux contours mal définis, la marginalité s'est trouvée installée au cœur même du débat historique sur la modernité et les mécanismes d'intégration et d'exclusion de nos institutions. Mais cela montre aussi que l'échange intense entre les sciences sociales et humaines en matière d'appropriation et de réappropriation de notions et de concepts, loin de dissoudre l'autonomie de chaque discipline ou champ intellectuel, leur donne plus de moyens théoriques et empiriques pour dialoguer entre elles et aller plus loin dans les catégories du possible.

Ce que certains qualifient d'émiettement du champ de l'histoire aujourd'hui, traduit aussi l'extension considérable du territoire de l'historien depuis que la recherche s'est réorientée vers des horizons nouveaux : les cultures, les mythes, les images, bref le substrat subjectif des peuples.

Dans notre recherche, l'approche globale, fondée sur cette convergence des phénomènes étudiés comme la pauvreté, la marginalité et la vie des groupes minoritaires a montré sur le plan méthodologique l'intérêt de cette démarche qui met en fusion l'histoire comme science du temps avec les sciences sociales les plus proches comme l'anthropologie et la sociologie pour

aboutir à l'ébauche d'une anthropologie historique susceptible de saisir à la fois le vécu matériel des gens ainsi que la dimension mentale, affective, et celle des modes de représentation.

Nous ne prétendons pas avoir construit ce projet mais nous nous en sommes rapprochés, d'une façon d'ailleurs inégale.

Bien qu'il soit délicat et même prétentieux d'évaluer individuellement et d'apprécier rapidement les résultats de sa propre recherche même dans un esprit critique, je me permets d'avancer à titre indicatif les remarques suivantes :

- désormais et d'un point de vue académique, les classes inférieures de la ville de Tunis à l'époque précoloniale commencent à avoir leur histoire. Elles nous sont mieux connues. Ainsi, le paysage social historique de la société urbaine de Tunis se complète et il devient possible d'envisager un panorama historique de la société citadine avec l'ensemble de ses composantes.

- les ouvertures que constitue l'étude des minorités juive et noire de Tunis ouvrent de nouvelles perspectives pour l'approfondissement de l'histoire des groupes minoritaires en général comme condition nécessaire à une réécriture de notre histoire sous l'angle d'une diversité oubliée.

- l'histoire de la pauvreté à une époque, a montré l'exigence d'une poursuite de la réflexion historique à des étapes plus récentes de notre passé proche, parce que la pauvreté se trouve au cœur de la genèse de l'État-social et de l'État-providence qui continue à marquer les esprits et les attitudes collectives aujourd'hui.

- cette même histoire vue sous l'angle des attitudes mentales, affectives et sociales, ouvre un champ nouveau pour l'historien des mentalités dans notre société : une histoire des sentiments collectifs et individuels est possible et souhaitable aujourd'hui.

- l'analyse de la genèse des institutions coercitives, carcérale et policière ainsi que le nouveau système judiciaire au XIX^e siècle, à la lumière du processus de relâchement progressif des solidarités communautaires et familiales dans le milieu urbain aboutit à une interrogation sur les conditions historiques de la naissance de l'individu dans notre société. Question qui appelle à de nouvelles investigations.

Tant de questions qui donnent à la recherche ses fondements et sa légitimité mais qui lui indiquent également ses limites et difficultés.

Parmi les problèmes que pose cette recherche pour le lecteur critique je citerai, toujours à titre indicatif :

- parmi les inconvénients de l'approche globale la tendance à mobiliser dans la recherche les principaux concepts de base des sciences sociales modernes. Ce recours systématique à une pléthore de notions et concepts ne va pas sans poser des problèmes surtout lorsqu'il s'agit des tentatives à vocation exploratoire. Si des notions

comme paupérisation, exclusion, marginalisation, intégration, différenciation, acculturation... etc. ont parfaitement leur place et fonction dans les développements analytiques ou d'interprétation des phénomènes étudiés, d'autres peuvent paraître moins justifiés comme ceux de " société civile " ou d'individualisation de la peine, ou même de l'emploi du qualificatif de société "d'ancien régime", bien que nous ayons pris toutes les précautions de méthodes en recourant systématiquement aux guillemets. Ces risques de dérapage même s'ils existent constituent le prix à payer pour toute perspective d'une nouvelle " problématisation " de notre histoire sociale.

- d'autres limites reflètent en grande partie les limites de la documentation mobilisée dans ce travail. En effet, si la plupart des phénomènes étudiés ont fait l'objet d'une fouille plus ou moins exhaustive pour le XIX^e siècle, le XVIII^e siècle est abordé surtout d'un point de vue qualitatif, sauf pour certains chapitres. Ces limites engendrées par l'extrême inégalité des sources d'archives entre les deux siècles expliquent les fortunes inégales des chapitres respectifs aux deux époques. Mais dans l'ensemble nous avons tenté de reconstituer les principales tendances d'évolution pour toute la période historique prise en compte par l'étude.

Je souhaite enfin que cette contribution à notre histoire urbaine et sociale puisse trouver la place qui lui revient dans la reconstitution vivante et dynamique d'un passé, avec son ambiance et ses multiples visages comme l'une des conditions d'une meilleure réflexion sur notre devenir.

Économie politique des politiques de prix agricoles et alimentaires :

*Les déterminants de l'évolution de la politique
de subvention à la consommation céréalière en Tunisie*

Sélim LOUAFI

Selim Louafi est doctorant en agro-économie à l'École Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier. Il prépare une thèse de doctorat intitulée "Contraintes internes, contraintes externes et politiques agricoles : le cas de la politique céréalière tunisienne", dont il nous présente ici les grandes lignes.

Depuis l'indépendance, l'Etat tunisien s'est doté progressivement de tous les instruments pour la gestion matérielle et financière de la filière céréalière : office parapublic, fixation des prix, monopole d'importation. Il injecte des fonds importants dans la filière à travers une politique de subvention à la consommation alimentaire dont l'objectif est de combler la différence entre un prix au producteur fixé au-dessus du prix mondial depuis le début des années 1980, et un prix à la consommation inférieur à la somme des coûts de production et de transformation.

La mise en place de la politique de subvention à la consommation alimentaire en Tunisie répond à une multitude d'objectifs agissant à différents niveaux économiques et sociaux : garantir un prix stable et rémunérateur aux producteurs dans le but de lutter contre l'exode rural et d'assurer un minimum d'approvisionnement local ; garantir des prix faibles et stables à l'ensemble de la population tunisienne sans discrimination de manière à assurer un niveau nutritionnel suffisant et une stabilité sociale ; lutter contre l'inflation et maintenir de bas salaires afin de permettre une meilleure compétitivité extérieure. Ces objectifs qui dépassent largement le cadre strict de la politique céréalière, ont pu être réalisés grâce à un fort interventionnisme étatique.

Cette politique d'intervention publique sur les prix, parce qu'elle perturbe la concurrence, génère des rentes.

Sous-produit de l'intervention publique, celles-ci sont considérées comme une distorsion ou un sur-profit dans le cadre classique de l'économie du bien-être. En revanche, parce qu'elles ont des conséquences sur le "bien-être" des groupes sociaux, la Nouvelle Economie Politique les envisage comme une ressource politique. Les rentes peuvent être utilisées par le gouvernement à des fins redistributives (répartition du revenu) et conditionner ainsi l'attitude des groupes sociaux vis-à-vis des pouvoirs publics. C'est pourquoi nous faisons l'hypothèse que s'intéresser aux mécanismes d'offre et de demande de ces rentes (marché politique de la rente) permet de mieux appréhender les difficultés de réforme de la politique de subvention à la consommation alimentaire.

En inscrivant notre analyse dans le cadre de la Nouvelle Economie Politique, nous mettons en évidence dans une première section, deux types d'interventions publiques sur les prix agricoles et alimentaires génératrices de rentes. Ces interventions donnent lieu à des comportements d'acteurs différents, aussi bien du côté de l'offre que de la demande de mise en place de ces politiques. La seconde section est une relecture, à partir de cette grille d'analyse, de l'évolution de la politique de subvention à la consommation alimentaire tunisienne.

RENTE ET INTERVENTION PUBLIQUE SUR LES PRIX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Pour les théoriciens de la recherche de rente (Stigler, 1971 ; Krueger, 1974 ; Tollison, 1982 ; Bhagwati, 1982)¹, branche de la Nouvelle Economie Politique, le rôle des pouvoirs publics et de l'administration cesse d'être considéré comme neutre. Leur rôle est pris en considération dans un marché politique où des groupes d'influence,

disposant d'informations et de coûts d'organisation différents, entrent en concurrence dans le but d'obtenir la mise en place d'une politique publique qui leur est favorable. Ainsi, selon Stigler, l'intervention de l'Etat permet à des groupes d'intérêt d'obtenir des positions de monopole et les rentes qui leur sont associées. C'est dans le but de capturer ces transferts artificiels que les groupes d'intérêt vont s'engager dans des activités de recherche de rente. Dans ce cadre d'analyse, la théorie des choix publics propose de révéler les préférences du gouvernement par la mesure des rentes qu'il offre aux différents groupes. Ainsi, la plupart des modèles de choix public retiennent deux hypothèses² :

- le soutien politique fourni par les groupes est directement proportionnel au gain de bien-être lié aux revenus additionnels procurés par les rentes offertes ;

- une politique de soutien a un coût budgétaire. Dans un contexte de dépenses publiques limitées, le choix d'une politique a donc un coût d'opportunité en termes de soutien politique auquel le gouvernement renonce s'il retient une autre option.

L'offre de rente par l'Etat

En s'inspirant des travaux de l'OCDE sur les mesures de soutien à l'agriculture³, on peut mettre en évidence deux types d'interventions publiques sur les prix agricoles et alimentaires, toutes deux génératrices de rentes.

Tableau récapitulatif des caractéristiques des deux types d'interventions publiques sur les prix agricoles et alimentaires

	Soutien des prix du marché	Soutien hors marché
Caractéristiques générales	Intervention publique agissant directement sur la formation des prix lors de l'échange	Intervention publique agissant sur la structure des coûts en amont ou en aval du marché
Caractéristique de l'intervention publique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ non-ciblée ✓ non-discriminatoire ✓ non-transparente ✓ coût administratif faible et coût économique diffus 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ciblée ✓ discriminatoire ✓ transparente ✓ coût administratifs et économiques élevés
Exemples	Protection douanière, prix d'intervention, fixation autoritaire de prix	Subventions aux intrants, exonération fiscale, aide directe au revenu, aide à l'investissement
Captation	Pas de possibilité de mécanismes d'exclusion Arbitrage législatif	Possibilité de mécanismes d'exclusion Arbitrage administratif
Légitimation sociale	Protection	Compétitivité
Contestation	Extérieure : entrave à l'échange international Intérieure : faible efficacité	Coûts budgétaire et administratif élevés, légitimation peu aisée

Une intervention publique sur la structure des coûts, en amont ou en aval du marché, introduit une distorsion créatrice de rentes. Cela comprend toutes formes d'aides qui agissent indirectement sur les prix en réduisant le coût de revient de la production agricole ou en diminuant le budget alimentaire des consommateurs : paiement direct, subvention des intrants, aide à l'investissement, distributions de bons de consommation ou exonération fiscale. Dans tous les cas, ces interventions sont *ciblées* (sur un individu, un groupe d'individus, une firme), *discrimina-*

toires (un cahier des charges précis est exigé pour pouvoir prétendre à ce transfert) et *transparentes* (le transfert est réalisé selon une procédure administrative précise). Il est à noter que les coûts administratifs et budgétaires de ce type d'intervention publique sont généralement élevés car il nécessite une récolte des informations et leur vérification.

Mais des rentes peuvent également être générées par une intervention publique agissant directement sur la formation des prix lors de l'échange. Ces interventions qui confèrent un pouvoir de marché aux bénéficiaires prennent la forme de réglementations sur les prix (prix plafond, prix d'intervention, etc...) ou de protections douanières (tarifaires ou non). Ces interventions publiques présentent la particularité d'être *non-ciblées, non-discriminatoires* et *peu transparentes*. En effet, une protection douanière ou une réglementation sur les prix touche uniformément tous les individus ou les firmes, sans discriminations à l'intérieur du secteur ou de la branche protégée. En outre, le transfert se faisant par l'intermédiaire des prix, son coût administratif sera peu élevé et son coût économique sera supporté par un agent indifférencié, la collectivité nationale, et surtout pourra se faire sans coûts budgétaires importants⁴.

Stratégie de captation de rentes

La distinction entre ces deux types d'interventions publiques permet-elle de mettre en évidence, au niveau de la médiation politique, des stratégies de captation de rentes différentes ?

Une piste de réflexion est apportée par la théorie d'Olson (1965) sur les déterminants de l'action collective. Partant de l'évidence qu'une action commune peut améliorer les capacités d'influence d'un groupe sur les décisions publiques, certains groupes d'intérêt vont chercher à s'organiser pour la poursuite de leurs intérêts communs. Toutefois, l'organisation a un coût qui dépend de la nature des membres et de leurs intérêts mais également du type d'intervention publique. Par exemple, en cas d'interventions ciblées sur la structure des coûts de production, les rentes générées sont appropriées de façon privée par ceux qui se sont organisés pour les obtenir. Il en résulte que les mécanismes d'exclusion des *passagers clandestins*⁵ sont aisés à mettre en place : les coûts de l'organisation collective sont donc faibles. Inversement, un soutien des prix du marché touche uniformément un groupe d'individus, une branche ou un secteur. Exclure les *passagers clandestins* nécessite la mise en place de mécanismes dont les coûts pour le groupe sont élevés.

Toutefois, de tels arguments ne préjugent en rien des préférences des groupes pour tel ou tel type d'intervention publique. Une protection directement à travers un soutien des prix parce que peu transparente et peu discriminatoire, est beaucoup plus facilement légitimable aussi bien par les demandeurs que par les offreurs. Ainsi, en faisant abstraction de tout autre argument, les mesures de soutien par les prix adoptées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), malgré des coûts organisationnels importants, semblent recueillir plus de suffrages de la part des agriculteurs que les mesures de soutien direct au revenu.

Une autre piste de réflexion est de considérer la nature de l'arbitrage auquel font appel ces deux types d'interventions. Dans le cas de soutiens des prix du marché, l'intervention publique se fait essentiellement à travers la mise

en place d'une réglementation. L'action des capteurs de rente se porte par conséquent sur le législateur. S'il existe des raisons objectives pour l'intervention de l'Etat (défaillance de marché, industrie naissante), la stratégie de captation de rente consiste à influencer par exemple sur le niveau du prix d'intervention ou le niveau de la protection douanière. Dans ce cas, la médiation politique est directe, allant du lobbying à la corruption.

Dans le cas de mesures d'aides indirectes hors marché, la stratégie de captation de rentes aura de grandes chances de se porter sur l'administration chargée de la gestion de la distribution de ces soutiens. En effet, une fois établie la nécessité de mettre en place une subvention pour tel ou tel secteur, les chasseurs de rentes auront tout intérêt à concentrer leur effort sur la part de cette subvention qui leur revient plutôt que sur le montant global de la subvention accordée par le gouvernement. Même si cette proposition est contestable⁶, il n'en reste pas moins vrai que pour être captées, ces rentes offrent la possibilité d'éviter la médiation politique directe — du fait qu'elles sont ciblées et discriminatoires. C'est le cas par exemple d'un surinvestissement injustifié économiquement, d'une divulgation de fausses informations sur les niveaux ou les coûts de production, etc.

Rente et choix public

Cette distinction entre deux grandes catégories d'interventions publiques permet-elle de mieux appréhender les déterminants des choix publics en matière de politique des prix agricoles et alimentaires ? Plus précisément, en s'appuyant sur la réalité économique, on peut se demander pourquoi l'intervention publique sur l'échange (soutien des prix du marché) est-elle si politiquement attrayante alors même que son inefficacité économique, en tant qu'élément de redistribution, est avérée⁷ ?

Historiquement tout d'abord, les politiques de soutien des prix du marché ont été mises en place dans les pays en développement au sortir des indépendances nationales en pleine période d'interventionnisme étatique. La faiblesse de l'appareil de production et de l'appareil administratif a tout naturellement conduit les gouvernements de ces pays à prélever leurs ressources du commerce, via l'instauration de droits de douane aux frontières par exemple. La question qui reste alors en suspens est la persistance de ce type d'intervention malgré le développement économique.

Fernandez et Rodrik⁸ fournissent une interprétation du *statu quo* liée à l'incertitude aussi bien des décideurs que des agents économiques pour évaluer les conséquences d'une réforme. Dans cette logique, une politique de soutien des prix du marché, parce que le canal emprunté par la redistribution est moins direct, a toutes les chances d'augmenter - ou en tout cas de maintenir - l'ignorance quant à la perception des gains par les bénéficiaires et des coûts par les perdants. Ainsi, afin de ne pas apparaître clientéliste, un gouvernement peut choisir de réaliser le transfert le moins visible même si celui-ci est moins efficace.

De plus, la protection à travers un soutien des prix fournit une clef de répartition objective. Si les élasticités-prix d'offre et de demande du produit protégé sont faibles (ce qui est généralement le cas des produits de première nécessité), les effets distorsifs sont limités.

Enfin, lorsqu'il existe une contrainte budgétaire publique importante, l'avantage d'une aide hors marché

par rapport à un soutien des prix du marché se trouve affaibli⁹. En effet, les subventions directes à la production par exemple sont plus ciblées que les mesures de soutien des prix du marché. Les coûts d'organisation supportés par les chasseurs de rentes sont donc plus faibles : ces derniers seront par conséquent plus efficaces pour obtenir un niveau de rente plus élevé.

Dans une approche d'économie publique, il a été également démontré que les coûts économiques et administratifs (coût d'information : collecte, vérification, contrôle et coût de prélèvement fiscal) étaient bien plus élevés dans le cas de subventions directes (aides hors marché) que d'un soutien par les prix. Même si l'on se replace dans le cas d'un Etat bienveillant, il peut être plus efficace pour faire face par exemple à une baisse des prix internationaux d'un produit importé, de mettre en place un tarif douanier plutôt que des subventions à la production, car cela ne requiert aucune information sur les niveaux de production et de consommation des individus.

Typologie des politiques à bas prix alimentaires

Ces deux types d'interventions ne sont pas exclusifs : une même politique publique combine fréquemment soutien des prix du marché et aides directes en amont ou en aval du marché. C'est le cas par exemple des politiques d'alimentation à bas prix. En s'appuyant essentiellement sur le critère du coût budgétaire de l'intervention publique et des conséquences en matière de redistribution de revenus, de Janvry et Subramanian (1993) distinguent trois types de politiques d'alimentation à bas prix.

1. *Les politiques de subventions alimentaires universelles implicites* sont des politiques de bas prix à la consommation sans coûts budgétaires directs. Ces mesures correspondent à un transfert direct des producteurs vers les consommateurs via la fixation de bas prix à la production. Cette politique s'appuie généralement sur un taux de change surévalué et un accès privilégié à l'aide alimentaire internationale. Elle a souvent pour origine une politique de soutien à l'industrialisation : la subvention des biens alimentaires permet le maintien de bas salaires dans le secteur industriel concourant ainsi à la protection du secteur des biens échangeables. Au niveau du secteur céréalier, la mise en concurrence avec les importations bon marché¹⁰ et un taux de change surévalué aboutissent à une taxation indirecte de l'activité de production.

2. *Les politiques de subventions alimentaires universelles explicites* sont caractérisées par des prix à la consommation déconnectés des prix à la production. Cette déconnexion est réalisée au moyen de subventions financées par le budget et nécessite un contrôle systématique de la collecte et de la transformation. Cela ouvre la voie à une possible protection des producteurs à l'aide de prix garantis fixés au-dessus des cours mondiaux. Une partie de la demande est satisfaite par des importations elles aussi subventionnées pour ramener leur prix au niveau du prix intérieur à la consommation. L'accès aux produits subventionnés se fait sans restrictions (ni en quantité, ni en qualité, ni sur les revenus) fournissant ainsi une aide substantielle aux revenus des catégories sociales les plus démunies.

3. *Les programmes d'interventions ciblées* ont recours soit à des bons alimentaires distribués à certaines catégories de la population, soit à un ciblage par le type de produits subventionnés (nombre, quantité et qualité).

Ces trois types de politiques de subvention à la consommation alimentaire mêlent à la fois des interventions directes sur l'échange (via la fixation autoritaire des prix) et des aides directes en amont ou en aval du marché (via les subventions aux intrants par exemple ou les distributions de bons alimentaires). Il n'en reste pas moins vrai que les deux premiers types de politiques alimentaires reposent essentiellement sur des interventions directes sur les prix lors de l'échange. Ces interventions nécessitent une forte implication de l'Etat dans la filière.

CONCLUSION

L'existence d'un " monopole " de l'Etat pour l'allocation des ressources en fait un interlocuteur privilégié des chasseurs de rente. Inversement, lors de la mise en place d'une politique publique, l'offre de rente par l'Etat permet d'exiger une contrepartie aux bénéficiaires. Cette " réciprocité " peut prendre plusieurs formes : l'exigence de résultats économiques (objectif de production, objectif d'exportation, quota, restriction volontaire, etc.) ou encore l'acquisition des titres de reconnaissance sociale nécessaires pour participer à la régulation d'une société (légitimation sociale)¹¹. Les caractéristiques de ces rentes " offertes " par l'Etat (leur nature, leur poids relatif, leur mode de prélèvement, leur répartition, etc.) fournissent un éclairage sur les dynamiques des processus économiques, sociaux, politiques (voire idéologiques) ou administratifs qui aboutissent aux décisions de politiques publiques.

EVOLUTION DE L'INTERVENTION PUBLIQUE TUNISIENNE SUR LES MARCHÉS CÉRÉALIERS

En Tunisie, on peut distinguer trois phases d'évolution de l'intervention publique sur les marchés céréaliers qui se calquent sur les phases de développement économique. Ces trois périodes reposent sur un même présupposé — à savoir une tension irréductible entre l'économique (efficacité) et le social (justice) — qui se déclinent selon trois approches différentes¹² (Guelmami, p.140, 1996) :

Décennie 60 : l'Etat doit impérativement intervenir afin d'assurer la croissance et le progrès économiques. L'intervention porte essentiellement sur la constitution d'un *capital humain* — seule richesse nationale en l'absence de capitaux matériels — à même de tirer la croissance qui elle-même en retour a un effet bénéfique sur le bien-être social.

Décennie 70 : seul le fonctionnement libre du marché est à même d'assurer une croissance soutenue par une affectation efficace des ressources. Le progrès social n'est alors qu'une conséquence de cette croissance. L'intervention de l'Etat se concentre sur la correction des défaillances de marché par des transferts en amont du marché (aide à la production ou à l'emploi par exemple) ou en aval de celui-ci (assistance). L'ensemble de ces interventions constituant des *filets de sécurité* contre les effets déstructurants du marché.

Décennie 80 : dans son intervention dans le champ économique, l'Etat est sujet lui aussi à des défaillances qui peuvent renforcer les inégalités au lieu de les combler. D'un traitement social des désajustements économiques, on passe à un traitement économique du social avec des mots d'ordre tels que l'optimisation des transferts ou la rationalisation des dépenses publiques. Les interventions

de l'Etat doivent alors s'appuyer sur la régulation marchande (ciblage, privatisation des services sociaux).

C'est dans ce cadre général que doit être lue l'évolution de l'intervention de l'Etat tunisien sur les marchés céréaliers.

L'origine du programme alimentaire de subvention à la consommation (1970)

Devant l'échec de la maîtrise de la production sous la période de collectivisation forcée des années 60, le gouvernement opte en 1970 pour une maîtrise de la distribution des produits agricoles avec la mise en place de la Caisse Générale de Compensation. Tout en maintenant un niveau de production intérieur minimal, le principe de cette politique consiste à s'approvisionner sur le marché mondial et à garantir un prix bas à la consommation des denrées agricoles de base à travers un système de subvention de l'achat des grains par les industriels chargés de la transformation (minotiers, semouliers).

Bien que mis en place uniquement en 1970, le mécanisme de la subvention repose sur le principe issu de l'indépendance nationale : celui d'une redistribution indifférenciée, sans aucune discrimination ni contrepartie. La légitimité du pouvoir post-colonial dépendait de sa capacité à rompre avec l'Etat Providence colonial *générateur de sélectivité et de discriminations multiformes* (Guelmami, p.146, 1996).

Une série de facteurs externes a permis de lever la contrainte de disponibilité en devises inhérente à cette politique : un secteur pétrolier en plein boom, une capacité d'accès à l'aide et aux crédits internationaux importante et un taux de change largement surévalué. Le contexte international, qui permettait un approvisionnement à bas prix sous forme d'aide alimentaire et d'accords bilatéraux préférentiels, a permis également de minimiser le coût budgétaire des programmes de subvention en taxant d'une part les importations, et d'autre part, l'agriculture locale à travers des bas prix aux producteurs. Les coûts budgétaires directs sont alors réduits (voire nuls si les recettes issues des taxes douanières sont supérieures ou égales aux dépenses de la Caisse, comme ce fut le cas de 1970 à 1974).

Mais la longévité d'une telle politique dépend aussi de la capacité de l'Etat à lever un certain nombre de contraintes internes. Imposer un prix fixe aux producteurs — de surcroît peu incitatif — et aux transformateurs nécessite de se prémunir contre le marché parallèle et les fraudes, de réussir à maintenir un niveau minimal d'approvisionnement local et enfin de légitimer les transferts de revenus du producteur vers le consommateur (De Janvry, Subramanian, 1993).

La contrainte liée au marché parallèle et aux fraudes a été " résolue " par l'absence de politique spécifique : le marché parallèle est toléré par les pouvoirs publics et les contrôles physiques le long de la chaîne sont rares, voire inexistants. Seul un contrôle des flux financiers est réalisé *ex-ante*, sur déclaration, de manière systématique par la CGC. On peut avancer l'hypothèse que cette tolérance vis-à-vis du marché parallèle et des fraudes joue le rôle de soupape pour des agents privés (producteurs et transformateurs) entièrement sous la tutelle publique.

Les producteurs agricoles, pénalisés par des prix à la production faibles, sont compensés par l'accès à des rentes générées par l'Etat en amont du marché (crédit bon marché, irrigation, semences, intrants subventionnés) et ciblées sur une certaine catégorie de producteurs, à même

d'en tirer profit par des gains de productivité. Le maintien d'une telle politique est aussi rendu possible par l'existence d'une offre de produits agricoles domestiques prétendument inélastique, censée permettre d'amoin-drir les effets néfastes, en termes de baisse de production, d'une fixation de prix bas aux producteurs. Nous verrons plus loin que tel n'était pas le cas (voir 2.1.2).

Quant à la légitimation de tels transferts des producteurs vers les consommateurs, elle s'inscrit dans un cadre plus large lié au fonctionnement global de l'économie. La Tunisie s'achemine au début des années 70 vers une stratégie d'insertion dans l'économie internationale basée sur les faibles coûts salariaux. Le programme alimentaire de subvention à la consommation (PASC) avec son effet dépressif sur le niveau des salaires et ses répercussions positives sur l'emploi et la croissance, bénéficie de l'appui des entrepreneurs et des partisans de l'industrialisation. De plus, la consommation intérieure n'est pas trop pénalisée du fait de l'augmentation des revenus réels permise par les subventions à l'alimentation — les dérivés céréaliers constituant le principal poste de dépenses alimentaires.

Les rentes " offertes " par l'Etat tunisien dans son PASC sont perçues comme une compensation par les producteurs et les transformateurs du fait de la mise sous tutelle publique de la gestion de la filière. Pour les consommateurs, il s'agit plus d'une protection du fait du désengagement de l'Etat suite à l'échec de la période socialiste. Ce principe des rentes offertes par l'Etat en guise de compensation ou de protection rompt avec celui qui prévalait à l'origine. Il s'inscrit précisément dans le cadre libéral de la politique économique dans laquelle s'est engagée la Tunisie dès le début des années 70. Si dans la théorie libérale, un transfert monétaire hors marché est préférable, dans la pratique, le gouvernement continue d'agir à travers une intervention directe sur les prix des produits de première nécessité. Cette intervention se fonde sur l'hypothèse que des subventions à la consommation ont un effet sur la consommation alimentaire plus important qu'un transfert direct de revenu. En effet, en diminuant le coût marginal de l'approvisionnement alimentaire, les subventions universelles (non ciblées) orientent la consommation préférentiellement sur l'alimentation. Elles réduisent donc les incertitudes liées à la monétarisation des transferts qui peuvent s'avérer incompatibles avec la maîtrise de la consommation, nécessaire dans tout pays en développement.

Le virage avorté de la PASC dans les années 80

Si le système ainsi décrit semble reposer sur un équilibre interne assez stable, ce qui était un des buts recherchés, mais son expansion va se heurter dès le début des années 80 à deux contraintes :

La première purement sectorielle : la stagnation de l'offre céréalière locale. Dans un contexte de forte croissance du PIB, on constate, durant la décennie 70 une stagnation de la quantité de céréales collectées — voire une diminution dans le cas du blé tendre. Même s'il est difficile de parler d'un véritable groupe de pression concernant les producteurs agricoles, les décideurs publics (y compris les plus éloignés des préoccupations du secteur céréalier) restent sensibles aux réactions " macro politiques " de cette catégorie sociale. La baisse de l'offre agricole illustre le désaccord des producteurs agricoles avec la politique menée. Ce désaccord prenant la forme

d'un exode rural ou d'une autoconsommation. Ces réactions d'un groupe pourtant inorganisé et politiquement latent, sont de nature à remettre en cause la poursuite d'objectifs politiques fondamentaux pour le gouvernement en place, tels que la stabilité sociale, l'acquisition d'une légitimité pour le gouvernement ou le maintien d'un support de la part de segments importants de la société.

La seconde contrainte est d'ordre macro-économique : l'accroissement du déficit de la balance des paiements. La détérioration marquée des termes de l'échange (baisse des prix du pétrole, hausse des prix des produits de base) entraîne une érosion importante de la balance commerciale (le déficit atteint 8,5 % du PIB en moyenne au cours des années 1981-85). Cette situation a un impact important sur la croissance de la dette extérieure (doublement du ratio de la dette rapporté aux recettes courantes entre 1981 et 1986) et sur les réserves en devises. Parallèlement, entre 1976 et 1980, le taux d'accroissement annuel des subventions à l'alimentation atteint en moyenne 25 %, beaucoup plus que le taux d'inflation (6 à 8 %) et légèrement plus que la croissance — pourtant rapide — des recettes publiques (20 %). Entre 1980 et 1984, le poste de dépenses des céréales dans la CGC triple et la part des dépenses de la CGC dans les dépenses budgétaires courantes passe de 7,3 % à 13,3 %. La stratégie qui consiste à s'approvisionner en céréales sur le marché mondial tout en maintenant un niveau minimal de production nationale ne peut donc plus être poursuivie par les pouvoirs publics.

Dans de telles conditions, produire davantage localement devient une nécessité et passe, entre autres, par une hausse significative des prix à la production : le prix du blé tendre, principal poste d'importation céréalier, augmente en dinars constants à partir de 1981-82 et son prix nominal passe au-dessus du prix mondial à partir de 1984. La réponse des producteurs est spectaculaire : la quantité de blé tendre collectée par l'agence étatique (Office des céréales) double entre 1980 et 1985 ! Toutefois, ce changement de stratégie ne s'accompagne d'aucune modification de l'organisation de la filière. On ne peut donc pas parler de véritable réforme de la politique céréalière tunisienne mais uniquement d'un tournant qui concerne le niveau d'utilisation des instruments à la disposition des pouvoirs publics. L'arbitrage sectoriel entre les groupes concernés par la politique des prix céréaliers (transferts des producteurs vers les consommateurs) devient un arbitrage macro-économique entre les réserves en devises d'une part et l'équilibre budgétaire d'autre part.

Essentiellement sous l'impulsion de la Banque mondiale¹³, le gouvernement tunisien aborde ce problème uniquement sous l'angle de l'austérité budgétaire et du retour à la vérité des prix. Un rapport du ministère du Plan et des Finances sur les choix fondamentaux de développement au cours du VI^e plan (1982-86), datant du mois d'août 1981, observe que " *l'intervention de la C.G.C. n'a cessé au cours des dernières années de prendre de l'importance entraînant l'affectation de ressources accrues pour la consommation (...)* Cette situation ne peut être acceptée. Elle implique, en effet, compte tenu des ressources propres prévisibles de la Caisse (700 millions de dinars au cours de la quinquennie), l'affectation de nouvelles ressources budgétaires pour le soutien de la consommation qui ne pourrait être qu'au détriment de l'amélioration de la qualité du service public et de l'action de l'Etat (...) Le prolongement de cette tendance pour la période du VI^e plan conduit,

compte tenu des hypothèses d'évolution des prix et de la consommation, à une intervention de la C.G.C. évaluée à plus de 1300 millions de dinars soit 4,2 % du PIB et 16 % des investissements de la prochaine quinquennie (...) Le réajustement progressif des prix revêt ainsi un caractère impératif et conditionne la réalisation d'un équilibre financier tolérable pour le prochain plan. Des travaux sont en cours pour étudier différents scénarios d'ajustement des prix en vue de résorber graduellement le montant des subventions".¹⁴

Les débats sur les moyens de résorber ce déficit s'amplifient aussi bien dans la presse et les médias qu'au sein même du gouvernement entre les partisans d'une approche graduelle et les tenants d'une thérapie de choc. Le désaveu des directives générales du VI^e plan par le Premier ministre Mohamed Mzali, qui s'engage en 1982 à maintenir les subventions à la consommation alimentaire suivi du limogeage en 1983 de Mansour Moalla, alors ministre du Plan et principal avocat des réorientations du VI^e plan, laisse penser qu'un traitement graduel de la question est envisagé. Pourtant, l'accentuation du déficit céréalier, le relèvement des prix à la production décidé une année auparavant et la hausse des prix à l'importation font apparaître un déficit de plus de 100 millions de dinars pour la C.G.C. lors de la préparation de la loi de finance 1984.¹⁵

Plutôt que d'accentuer la pression fiscale ou d'ajuster ses autres interventions, le gouvernement estime devoir se plier brutalement à la nécessité d'un relèvement intégral, avant d'y renoncer sur la pression de la rue (émeutes de janvier 1984) et d'adopter une solution progressive. Ce soulèvement populaire a indéniablement contrecarré les plans du gouvernement de l'époque. Comme pour les producteurs au début des années 80, la réaction des consommateurs, groupe social inorganisé et politiquement latent, dénote que ces derniers ne sont pas prêts à une modification aussi brutale de la répartition des rentes. Cette forme de participation radicale aux décisions publiques accentue la dimension politique de la redistribution de rente par la C.G.C. Celle-ci, déjà présente dans le passé, semblait avoir été minimisée par le gouvernement.

De 1984 à nos jours, l'enlèvement des réformes

À partir de 1984, une approche progressive et régulière d'augmentation des prix nominaux à la consommation est adoptée. Cette intervention se base sur les mêmes fondements néo-libéraux que celle préconisée dans les différents rapports publiés en début de décennie mais en y incluant cette fois les contraintes sociales et politiques. Au-delà des impératifs budgétaires mis en avant précédemment, le discours se focalise surtout sur le caractère inégalitaire de la redistribution étatique à travers l'intervention sur les prix : même si les transferts de compensation constituent une part importante des dépenses des ménages défavorisés, ils bénéficient davantage aux ménages ayant des dépenses de consommation supérieures. L'optimisation des transferts vers ceux qui doivent en bénéficier en premier ordre est censée sonner le glas de la redistribution universelle et globaliste.

Un ensemble de réformes a été développé dans le cadre des prêts à l'ajustement du secteur agricole (PASA I et PASA II) en 1986 et 1989. Conformément aux orientations classiques de la Banque mondiale, ce programme préconisait, entre autres, l'élimination des subventions aux intrants et au crédit, un réalignement des prix à la production sur les prix mondiaux et une réforme

des agences para-étatiques (désengagement de certaines de leurs activités, suppression de certains monopoles). Si la plupart de ces réformes ont été entreprises, les modalités de leur réalisation varient parfois considérablement par rapport aux objectifs annoncés.

Les subventions aux intrants ont quasiment disparu des comptes de la CGC (passant de 73 à 15 Millions de Dinars entre 1989 et 1995). Cependant, l'approvisionnement et la distribution d'intrants étant gérés par les organismes publics (Office des céréales et Centres régionaux de développement agricole), le contrôle des prix reste effectif. Quant à l'allocation budgétaire au financement des subventions au crédit rural, elle a diminué de deux tiers entre 1989 et 1995, même si des suspensions de créances ont lieu par décret présidentiel les années de sécheresse.

L'ajustement des prix aux producteurs sur les prix mondiaux n'a pas été réalisé contrairement aux engagements pris avec la Banque mondiale¹⁶.

Un programme de réformes concernait plus spécifiquement le PASC. Celui-ci comprend trois axes : (1) l'auto-ciblage des subventions à la consommation¹⁷, (2) l'augmentation progressive des prix de détail, (3) la rationalisation des dépenses de subventions. Si on ne regarde que le troisième volet (celui au cœur du processus de création de rentes), il a donné lieu à d'importantes réformes fiscales et financières — en amont des dépenses — mais le circuit financier de la compensation n'a subi que très peu de modifications.

L'Office des céréales a accumulé depuis plusieurs années un déficit devenu structurel. Ce déficit a été financé par des crédits bancaires. Ces prêts consentis par le système bancaire étaient régulièrement financés par la Banque centrale. Afin d'éviter des poussées inflationnistes et pour permettre le développement d'un marché monétaire sain, la Loi de Finance 1997 prévoit d'éponger les 700 MD de déficit cumulé au 31 décembre 1996. Le gouvernement a également décidé d'attribuer dans chaque nouvelle Loi de Finance une allocation budgétaire appropriée pour rembourser les frais financiers des agences para-étatiques. En outre, l'allocation budgétaire destinée à la C.G.C. doit être réduite à 1,7 % du PIB d'ici la fin de la décennie (elle est à environ 2,5 % actuellement).

Ce projet de compression du déficit budgétaire s'inscrit dans une entreprise plus large de réforme fiscale destinée à compenser les pertes de recettes douanières attendues du fait de la libéralisation commerciale (cette baisse des recettes devrait atteindre 1,7 % du PIB). Cette réforme prévoit l'extension de la TVA aux détaillants, l'élimination de l'exonération de la TVA sur l'importation des biens d'équipement, l'augmentation de la taxe sur le tabac et les produits pétroliers. Des réformes plus structurelles sont envisagées concernant une augmentation des revenus fiscaux et un élargissement de la base de prélèvement (à travers essentiellement une élimination progressive des avantages fiscaux inclus dans le Code d'Investissement). Quant aux recettes issues de la privatisation, elles doivent servir à financer la restructuration des entreprises publiques.

La rationalisation des dépenses de subventions à l'intérieur du système de compensation n'a pour l'instant donné lieu qu'à très peu de bouleversements. Des rentes à caractère compensatoire continuent d'exister. L'enjeu sociopolitique considérable de sécurité alimentaire et de stabilité sociale présent derrière la réforme de cette

politique publique contribue incontestablement au maintien d'une gestion publique des prix à travers l'Office des céréales. Le cloisonnement des prix dans la filière permet à l'Etat de s'instituer comme le garant de l'arbitrage dans la fonction d'allocation des ressources, continuant ainsi de mêler une logique régulatrice à une logique de légitimation sociale.

CONCLUSION

La Nouvelle Economie Politique permet d'introduire le concept de marché politique de la rente en tant que facteur explicatif — parmi d'autres — des déterminants des décisions de politiques publiques. Appliquée aux déterminants de l'évolution de la politique de subvention à la consommation céréalière en Tunisie, l'analyse révèle l'importance de ne pas s'en tenir à une simple lecture en terme d'efficacité. Les rentes, sous-produits des interventions publiques, peuvent être instrumentalisées et utilisées comme des ressources politiques. La mise en place ou le renforcement de rentes apparaît comme un moyen habile pour l'Etat d'atteindre indirectement — et donc de manière moins visible — un objectif de redistribution, conciliant ainsi les exigences de la régulation avec ceux de la légitimation sociale. Si on fait l'hypothèse que l'Etat doit maintenir une offre constante de rentes pour conserver sa légitimité et maintenir une stabilité sociale, le choix en faveur de telle ou telle intervention, au-delà de la simple question d'efficacité, dépend des caractéristiques relatives des deux types de rentes (transparence, discrimination, coût administratif).

BIBLIOGRAPHIE

Bellin, E., 1994, *The politics of profit in Tunisia : utility of the rentier paradigm ?* World Development, Vol. 22, n°3, pp. 427-436, Rente

De Janvry, A., Subramanian, S., 1993, *The politics and economics of food and nutrition policies and programs : an interpretation*, In : Pinstrup-Andersen; P. (Ed.), *The political economy of food and nutrition policies*, pp. 3-21., The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London.

Guelmami, A., 1996, *La politique sociale en Tunisie de 1881 à nos jours*, coll. Histoire et perspectives méditerranéennes, L'Harmattan, p. 293.

Louafi, S., 1998, *La répartition des rentes dans la filière céréalière tunisienne*, Document de travail, ARIES, INRA-ESR Montpellier, p.18.

Meier, G. M., (Ed.), 1991, *Politics and policy-making in developing countries. Perspectives on the New Political Economy*, p. 369, ICS Press, San Francisco.

Pinstrup-Andersen, P. (Ed.), 1988b, *Food subsidies in developing countries. Costs, benefits and policy options*, The John Hopkins University Press, Baltimore and London.

Pinstrup-Andersen, P. (Ed.), 1993, *The political economy of food and nutrition policies*, The Johns Hopkins University Press.

Rodrik, D., 1994, *What does the political economy literature on trade policy (not) tell us that we ought to know*, Discussion Paper Series, n°1039., CEPR.

Swinnen, J., van der Zee, F. A., 1993, *The Political Economy of Agricultural Policies : A Survey*, European Review of Agricultural Economics, Volume 20, n°3, pp. 1-29.

Thoyer, S., 1996, *The political economy of structural adjustment reforms in the context of non-democratic countries : the case of the sugar sector in Morocco*. Wye College, University of London.

Thoyer, S., 1998, *L'économie politique des soutiens à l'agriculture dans les pays développés*, In : G. Miclet, L. Sirieux, S. Thoyer (Eds), *Agriculture et alimentation : en quête d'une nouvelle légitimité*, Coll. Economie agricole & agro-alimentaire, Economica, pp. 267-302.

NOTES

¹ Stigler, 1971 *The theory of economic regulation*, Bell Journal of Economic and Management Science, Volume 2, pp. 3-21 ; Krueger, A. O., 1974, *The political economy of the rent-seeking society*, American Economic Review, Volume 64, Juin, pp. 291-303. ; Tollison, R. D., 1982, *Rent-seeking : a survey*, Kyklos, Volume 35, pp. 575-602 ; Bhagwati, J., 1982, *Directly Unproductive, Profit-seeking (DUP) activities*, Journal of Political Economy, octobre, pp. 988-1002.

² Thoyer, 1998.

³ "Politiques agricoles des pays de l'OCDE, Suivi et perspectives", 1992.

⁴ Ainsi, les mesures de soutien par les prix au sein de la PAC étaient en grande partie financées par les consommateurs. Inversement, les bas prix à la consommation en Tunisie étaient financés jusqu'au début des années 80 par de faibles prix aux producteurs agricoles (transfert de surplus des producteurs vers les consommateurs).

⁵ Le passager clandestin (ou free rider) désigne celui qui bénéficie d'un avantage sans supporter le coût de l'action collective pour son obtention (par exemple, le salarié qui refuse de se syndiquer ou de participer à une grève mais qui tire profit des bénéfices de cette grève).

⁶ Il existe dans tous les cas un arbitrage budgétaire qui est du ressort du politique.

⁷ Nous n'entrons pas ici dans le débat sur l'efficacité des mesures de protection. Rodrik (1994) note avec humour que prétendre que les politiques commerciales existent parce qu'elles permettent une redistribution des revenus à certaines catégories de personnes revient à dire que Sir Edmund Hillary a gravi l'Himalaya pour prendre l'air de la montagne ! Il y avait sans doute une manière plus simple de parvenir à cet objectif.

⁸ Fernandez, R. & Rodrik, D., 1991, *Resistance to reform : status quo bias in the presence of individual-specific uncertainty*, The American Economic Review, vol.81, n°5, Décembre, pp. 1146-1155.

⁹ D. Evans, In : Fontaine, J.-M. (Ed.), 1992, *Réformes du commerce extérieur et politiques de développement*, PUF.

¹⁰ Aide alimentaire + taux de change surévalué.

¹¹ B. Théret, *La place de l'Etat dans les théories économiques françaises de la régulation : éléments critiques et repositionnement à la lumière de l'histoire*, Economie Appliquée, tome XLII, n°2, pp. 43-81, 1990.

¹² reflétant l'évolution des rapports de force internes à la Tunisie mais également l'évolution de la pensée économique sur le développement portée par les institutions financières internationales.

¹³ Deux rapports de la Banque mondiale s'intéressent de très près à la politique de subvention à la consommation alimentaire. Le premier, intitulé " *Les aspects sociaux du développement en Tunisie* " (1980), s'inquiète du taux de croissance des dépenses de la Caisse et le second est entièrement consacré à l'évaluation de l'intervention de l'Etat dans sa politique de fixation des prix alimentaires (J. Graves & M. Nyandu, " *Contrôle des prix et subventions dans l'économie tunisienne avec étude particulière des céréales et dérivés et de la viande* ", Rapport économique spécial, diffusion restreinte).

¹⁴ *Le Maghreb*, n°33, 28 novembre 1981.

¹⁵ M. Camau, 1987, *La Tunisie*, coll. Que sais-je ?, PUF, p.86.

¹⁶ La Tunisie s'était engagée à respecter un ajustement selon le principe d'une moyenne mobile sur quatre ans d'un prix calé sur le prix mondial + coût fret, assurance et manutention + 15 % de droits de douane.

¹⁷ L'auto-ciblage des subventions consiste à différencier la qualité des produits subventionnés afin de créer des différences de consommation entre groupes de revenus différents. Même si l'auto-ciblage est politiquement attrayant dans la mesure où il repose sur le choix individuel des consommateurs, la subvention de denrées de qualité inférieure mieux ciblée sur les populations à bas revenus pose des problèmes dans la mesure où elle stigmatise la pauvreté. Elle n'a donc eu que très peu d'applications surtout dans la filière céréalière.

ANNUAIRE DE L'AFRIQUE DU NORD

Paris, CNRS Editions, XXXVI, 1997, p. 760

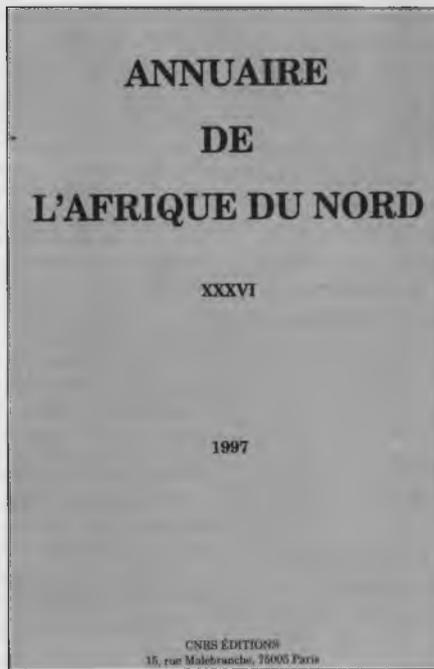
La livraison de l'Annuaire de l'Afrique du Nord 1997 marque une transition vers une nouvelle formule, allégée, plus orientée vers la science politique et l'économie, s'articulant autour de chroniques, dans des délais de parution raccourcis.

Dorénavant, les " Etudes de l'Annuaire " ne sont plus insérées dans l'ouvrage, mais continuent de faire - comme par le passé - l'objet d'une publication séparée aux Editions du CNRS. Elles sont consacrées pour cette année à " L'urbain dans le monde arabe, politiques, instruments et acteurs ", ouvrage collectif sous la direction de P. Signoles, G. El Kadi, R. Sidi Boumedine (voir Correspondances n° 56, mai-juin 1999, p.21).

Une première partie du nouvel annuaire, " Questions en débat ", comprend quatre contributions sur des thèmes divers : une interrogation sur l'éthique journalistique, à partir d'une analyse très critique du mode de traitement du " conflit algérien " par les journaux télévisés de TF1, France 2, MBC, et ENTV (Belkacem Mostefaoui) ; un bilan se voulant exhaustif des politiques publiques de la Tunisie du Changement, dans les domaines culturel et social, politiques qui suscitent toutes les attentions présidentielles et se construisent sur le mode consensuel (Noureddine Sraïeb) ; un travail étymologique sur les catégories identitaires, leur production langagière et leurs registres d'utilisation au sein de la société arabophone de Mauritanie (Mariella Villasante-de Beauvais) ; et un état des travaux de recherche en France sur les discriminations dans le monde du travail à l'égard des jeunes d'origine maghrébine (Maryse Hedibel).

Les chroniques intérieures sont largement consacrées aux processus électoraux, dans des scénarios incertains de la transition démocratique : élections législatives en Algérie pour une première assemblée pluraliste de l'Indépendance, mais où domine un parti présidentiel ayant à peine quatre mois d'existence ; législatives et municipales au Maroc, dans la perspective d'une alternance gouvernementale qui n'a guère mobilisé les électeurs, même si la

réforme des modes de scrutin pouvait laisser espérer un nouveau paysage politique ; un président réélu en Mauritanie, qui rejoint le club des plus de 90% ; rentes de situation pour les oppositions parlementaires en Tunisie, à travers la réforme du code électoral et des règles de financement des partis. D'autres questionnements transversaux sur les droits de l'homme, les politiques de libéralisation économique et leurs ambiguïtés, se dégagent également.



On retrouvera pour chaque pays la traditionnelle chronique juridique d'E. Van Buu, et pour la Tunisie, deux gros plans, sur le pacte national et les aménagements du cadre juridique de la vie politique.

La chronique internationale revient nécessairement sur des thématiques évoquées dans les chroniques intérieures, parce que le binôme droits de l'homme - libéralisation économique articule assez largement les relations du Maghreb avec le monde occidental, et plus encore ses relations avec la France. D'autres questions internationales - les relations avec Israël, l'embargo sur la Libye - continuent d'interférer dans les processus régionaux méditerranéens. L'intégration maghrébine, si l'on considère l'UMA comme son

baromètre, semble en panne, toujours lestée par la question saharienne. Pourtant, un pragmatisme constructif prévaut pour le reste, notamment dans le cadre des relations bilatérales.

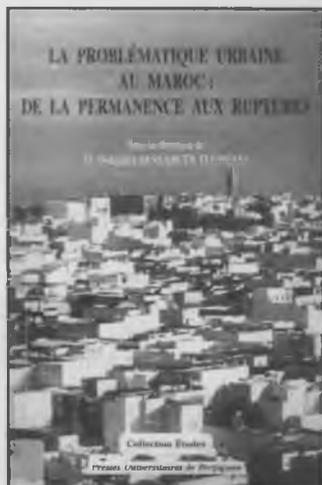
La chronique " Maghrébins en Europe " n'apparaît plus dans ce numéro de l'Annuaire, mais la rubrique reste présente dans la troisième partie, constituée des bibliographies, disciplinaires ou thématiques.

S'attacher à trouver dans un Annuaire rénové, un nouvel équilibre entre un panorama annuel de l'actualité maghrébine et une mise en perspective de cette actualité, c'est ce à quoi s'emploie la nouvelle équipe de rédaction de l'Annuaire, à laquelle l'IRMC exprime tous ses vœux de succès, pour la continuation de l'un des principaux instruments de structuration du champ des études maghrébines en France.

◆ **BENLAHCEN TLEMÇANI Mohamed (dir.), *La problématique urbaine au Maroc : de la permanence aux ruptures***, Presses Universitaires de Perpignan (Collection Études), 1998, 300 p.

◆ **BERRIANE Mohamed et HOPFINGER Hans, *Nador (Maroc). Petite ville parmi les grandes***, Tours, URBAMA, Collection "Villes du Monde Arabe", volume 4, 1999, 219 p.

Nombre d'écrits récents sur ce thème incitent à revisiter les concepts et méthodes d'approches liés aux problématiques urbaines. Si certaines contributions tentent de *remettre en cause la vision duale de la ville* (d'un côté la "vraie" ville et de l'autre les quartiers marginalisés) et d'interroger ces discours qui évoquent en termes de *sélection* plus que de *complémentarité* les oppositions classiques médina/ville nouvelle, les autres papiers, à l'image de la seconde contribution de l'ouvrage, ne questionnent guère au contraire *l'importance du concept de centralité aussi bien en analyse spatiale en général qu'en*



analyse urbaine en particulier, principe qui ne serait *plus à démontrer* [parce que] *le survol de la littérature théorique* (établie par ailleurs en d'autres aires géographiques sur d'autres modèles urbains) *corrobore le primat du centre*. L'actualité de ces catégorisations est certes questionnée, notamment dans l'approche de *l'espace clandestin* comme *modèle d'habitat alternatif* ou de la mobilité intra-urbaine des ménages, *mais plus pour nous*

montrer par là même les difficultés des institutions et collectivités locales à appréhender des phénomènes d'ampleur importante que pour illustrer les réflexions mises en œuvre et la nature des débats engagés. Pourtant, après une approche historique montrant comment, sous le Protectorat, *de profonds changements précédant les réformes politiques et instituant l'idée de décentralisation* [se sont esquissés derrière] *des bases apparentes d'une continuité d'exercices des assemblées et structures autoritaires*, nous aurions aimé que les politiques actuelles soient examinées avec un regard similaire, étudiant les creux plus que les reliefs des compétences et actions (*stratégies* ?) des différents opérateurs publics suite au constat de *crises urbaines* attribuées aux croissances rapides et au peu de résultats comparativement aux moyens engagés. La création des *wilayas* s'inscrirait ainsi dans un schéma (à l'échelle territoriale) de *fragmentation-recomposition des grands espaces urbains et de leur périphérie*. Mais quelle autre alternative reste envisageable, alors que *la piste* [des activités informelles] *reste inexploitée* et qu'il est reconnu qu'elles sont *loin d'être facultatives* ? L'ouvrage fait ici le constat douloureux des difficultés de compréhension des mutations urbaines des villes maghrébines, tandis que les qualifications spatiales et urbaines se font encore *en fonction des degrés technologiques atteints par les moyens de production de ces espaces*.

Après Sanaa, Beyrouth et Aden, la collection "Villes du Monde Arabe" - dirigée par Jean-François Troin à URBAMA - a édité récemment un quatrième ouvrage sur une "petite" ville marocaine, Nador. Représentant seulement 0,1 % de l'ensemble de la population urbaine actuelle du pays, l'ensemble urbain du Nord-Est, dont Nador est le noyau, est remarquable par sa croissance puisqu'il compte presque 200 000 habitants en 1994 contre 28 950 en 1960. Toutefois, ce fort accroissement démographique n'a pas toujours été accompagné d'efforts



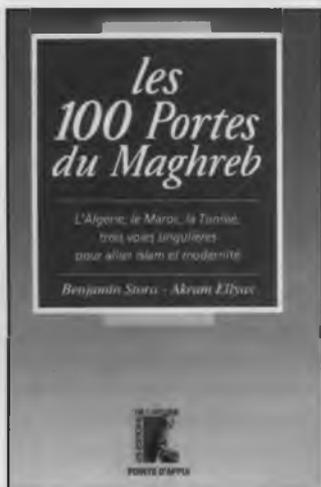
équivalents du point de vue des infrastructures nécessaires à son bon développement. Passant au peigne fin les nombreux atouts que recèlent cette ville et la région dont elle est l'élément moteur, cette étude géographique souligne de fortes potentialités qui ne demanderaient qu'à être mises en valeur si les autorités - locales et nationales - mais également les entreprises privées - et plus particulièrement les banques - décidaient de

réellement s'investir dans cette région quelque peu excentrée et déshéritée du Maroc. C'est là l'un des points forts de ce travail puisque, rédigé avant le décès de Hassan II, l'actualité semble répondre à l'appel - lancé dans sa conclusion - à l'attention et l'intérêt des "décideurs" sur Nador qui mériterait enfin d'être "traitée comme une cité adulte". En effet, deux événements récents donnent à penser que la situation de Nador, comme de celles d'autres villes moyennes ou délaissées du Maroc, pourrait changer. Tout un symbole, déjà, que la visite du Roi Mohammed VI dans les "provinces du Nord et de l'Oriental" durant la fin 1999 alors qu'Hassan II ignorait volontairement cette région. Plus concret est le lancement récent d'un "débat national sur l'aménagement du territoire pour un développement durable, efficace et équitable" par le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat. C'est effectivement à une forme d'équité qu'appelle cet ouvrage pour tenter de faire face à un Maroc à deux vitesses qui a toujours privilégié l'axe Casablanca - Kénitra.

◆ STORA Benjamin et ELLYAS Akram, *Les 100 portes du Maghreb. L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, trois voies singulières pour allier islam et modernité*, Paris, Éditions de L'Atelier, coll. "Points d'appui", 1999, 304 p.

◆ DAHMANI Ahmed, *L'Algérie à l'épreuve. Économie politique des réformes 1980-1997*, Paris, L'Harmattan, 1999, 295 p.

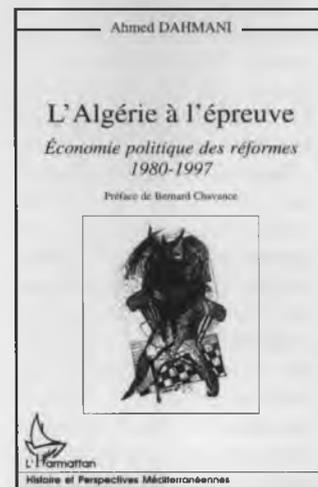
Le journaliste Akram Ellyas et l'historien Benjamin Stora étudient, selon le principe de cette collection, une série de thèmes et de personnalités classés par ordre alphabétique. Bien que l'ouvrage soit principalement circonscrit à l'Algérie, au Maroc et la Tunisie, la Libye est abordée à travers une notice biographique sur le colonel Kadhafi et une entrée "Libye". Les auteurs ne négligent pas les thèmes historiques anciens (Ibn Khaldoun, invasions, Jugurtha, Kahéna, Massinissa, Saint Augustin) et abordent abondamment l'histoire contemporaine, plus particulière-



ment celle du XX^e siècle. Ils nous proposent également de nombreuses notices bibliographiques qui, outre les grands personnages historiques de ce XX^e siècle, nous permettent de suivre les itinéraires des figures politiques maghrébines marquantes de ces dernières années et à propos desquelles les données sont souvent parcellaires. Les questions politiques font l'objet d'un traitement

abondant (alternance politique, armée, crise algérienne, islamisme, partis politiques, etc...), tandis que les questions économiques (corruption, dette extérieure, émigration, Europe, tourisme) et anthropologiques (Berbères, confréries religieuses, femmes maghrébines, harkis, pieds-noirs) ne sont pas laissées de côté. Il est dommage qu'un tel ouvrage soit entaché de nombreuses coquilles qui parfois se révèlent gênantes à la lecture, comme dans l'article "Dynastie" où il est précisé que les Almoravides ont fondé Marrakech en 1602 ! Force est de constater que les auteurs maîtrisent incontestablement mieux l'histoire immédiate du Maroc et de l'Algérie que celle de la Tunisie. Des erreurs sont à déplorer dans les entrées concernant ce pays : l'on apprend que le président Ben Ali est né à Hammam Souk dans le Sahel (au lieu de Hammam Sousse). Les auteurs affirment qu'Abderrahmane Tlili, candidat aux élections présidentielles du 24 octobre 1999, a été secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens le confondant très certainement avec son père Ahmed Tlili, secrétaire général du syndicat unique tunisien dans les années 60. Ils reprennent des données officielles sans les critiquer évoquant l'apparition en Tunisie d'une véritable classe moyenne représentant 55% de la population, alors que d'autres estimations évoquent le chiffre de 30%, en tout état de cause difficile à évaluer.

L'auteur se propose d'étudier l'histoire économique, sociale et politique de l'Algérie de ces deux dernières décennies. Partant de l'analyse de la crise du modèle étatiste de développement (les fameuses industries industrialisantes), Ahmed Dahmani nous invite à analyser les réformes mises en œuvre par l'État pour tenter de répondre aux défis du moment, ainsi que les raisons de leur échec. Pour ce faire, il mobilise les instruments de l'économie politique au sens anglo-saxon du terme et met l'accent sur les croisements entre champ économique et



champ politique. Ce sont justement les interactions entre le mode de développement économique et les processus politiques qui expliquent que les réformes en Algérie n'ont pas abouti. L'État en a été à la fois l'initiateur et l'acteur principal de leur neutralisation. Les tenants des expériences réformatrices se sont sans cesse heurtés aux groupes qui, au sein de l'appareil d'État, appuyaient le statu quo et n'ont pas trouvé au sein de la société les

appuis nécessaires. La nature rentière de l'économie empêche dans une large mesure les réformistes de surmonter les blocages. L'armée et les services de sécurité, axe principal du pouvoir d'État, ont toujours considéré que la crise d'efficacité du système économique et social était transitoire, liée à la réduction des sources de revenus extérieures consécutive à la diminution des recettes tirées de la vente des hydrocarbures. D'où des réformes libérales en demi-teinte et une gestion économique à court terme, la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel de 1994 ne dérogeant pas à cette logique. Après avoir décrit la manière dont le politique prime sur l'économique, l'auteur montre comment le processus de réforme a été paradoxalement vidé de toute visée réformatrice et instrumentalisé par diverses fractions du pouvoir d'État. Dans un excellent chapitre, Ahmed Dahmani s'attarde sur l'expérience réformatrice du gouvernement Amrouche qui a été, de loin, la plus engagée dans la perspective de l'instauration d'une économie de marché et d'un régime démocratique. Il évoque ensuite les défis que va devoir affronter la société algérienne dans les prochaines années. Sa conclusion n'incite guère à l'optimisme, les différents "clans" du pouvoir d'État - captant à leur profit l'essentiel de la rente pétrolière et gazière - apparaissant solidement campés sur leurs positions.

◆ **KHANDRICHE Mohamed (dir.)** *Le nouvel espace migratoire franco-algérien. Des données et des hommes*, Edisud, 1999, 167 p.

◆ **ZEMNI Néjia**, *Chronique d'un discours schizophrène. Récit d'une psychanalyse sans divan*, Paris, L'Harmattan, Coll. "psychologiques", 1999, 185 p.

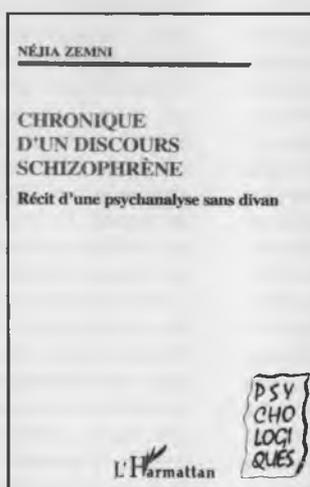
Cet ouvrage vient à point nommé pour ajouter un éclairage relativement actualisé sur l'évolution de la présence algérienne en France. Nous pouvons regretter toutefois qu'il n'ait pas pu rendre compte de la nouvelle donne migratoire consécutive à la crise algérienne des années 90. Outre un "retour" sur la contextualisation de l'émigration algérienne en France et sur l'évolution des flux, les auteurs (A. Ben naceur, M. Khandriche et M. Kouidri) analysent le rôle et le poids des transferts des revenus migratoires, à travers les circuits parallèles en particulier, dans la mise en place d'un système d'échanges et de compensation entre la France et l'Algérie. L'efficacité et la rentabilité de ce système informel révèlent les défaillances



des politiques publiques, la rigidité des réglementations en vigueur en matière d'échanges extérieurs et de politique monétaire de l'État algérien. Ce système a, à son tour, donné naissance à des réseaux et des filières dont les acteurs sont aussi bien les particuliers (d'un côté les émigrés, retraités, pensionnés, allocataires en France, et de l'autre les résidents d'Algérie : pèlerins, touristes...) que les agents économiques (entreprises, indépendants, intermédiaires, importateurs, trafiquants...). Les auteurs

analysent l'entrecroisement des espaces sociaux et des réseaux qui génèrent et structurent cet espace migratoire. Logiques sociales et logiques économiques sont inextricablement mêlées dans l'écheveau des flux d'échanges commerciaux, financiers, humains et symboliques entre les deux rives. Le dernier chapitre de cet ouvrage présente les résultats d'une étude conduite sur les deux rives ayant pour objet de déterminer les contours des deux principales composantes de la présence algérienne en France, à savoir d'un côté les émigrés et les enfants d'émigrés vivant en France, et de l'autre les migrants retournés et réinstallés en Algérie. Le désir de conserver le bénéfice d'une libre circulation entre les deux pays traduit, de la part des Algériens résidents en France, une volonté forte d'intégration en France mais sans assimilation. Si la majorité des migrants ont peu confiance dans les chances de réussite de toute initiative économique en Algérie, leurs relations à la famille, à la communauté et au "bled" en général restent très fortes, régulières et suivies. Toutefois les différences d'attitude sont manifestes entre les jeunes d'un côté et les adultes de l'autre. Les premiers se déclarent plus proches de la société d'accueil, plutôt franco ou euro-maghrébins qu'uniquement algériens, moins tentés par le retour. Chez les femmes, l'option de vivre en France est plus ferme que chez les hommes, même dans la même tranche d'âge. Les Algériennes redoutent l'exclusion subie par les femmes en Algérie et la discrimination sur le marché du travail.

Ce livre retrace, avec simplicité et élégance, l'histoire d'un lien profond et étrange entre deux êtres différents mais traversés par le même souci de recherche et d'analyse de soi, de communication et de libération. Entre le patient et son thérapeute, la gestion du lien clinique s'est étalée, sur une quinzaine d'années, pour muter de l'univers asilaire répressif à l'entretien thérapeutique libre, individuel et partagé avec la famille. La relation thérapeutique est passée de la méfiance à la confiance, en oscillant entre l'amour du transfert et le rejet, la rupture et autres menaces effectives. Pour en rendre compte, la méthode est celle du témoignage vivant, articulé autour d'un discours qui outrepassa la



"scientificité" psychiatrique en optant pour la reconstitution du vécu de la maladie, au travers d'une écoute de la souffrance de l'autre. C'est ainsi que le dialogue est entamé en vue de la découverte, progressive et cumulative, des difficultés d'être et, le cas échéant, du mécanisme de dépersonnalisation basé sur la carence du père comme support de l'autorité. Celle-ci s'impose, en toute légitimité, voire guérit quand elle est du côté de la vérité alors qu'elle est pathologique

quand elle s'accompagne d'imposition, de violence et de silence. Une analyse minutieuse des symptômes et des blocages amène à déchiffrer la réalité de l'amour, de la sexualité, de la mort et de la folie par l'usage de mots simples et profonds mais aussi par une interprétation théorique sereine, de facture essentiellement lacanienne. Sur le plan de l'organisation du discours, le récit est construit selon les phases de l'analyse à savoir la rencontre, l'émergence de la demande, le transfert et l'émergence du sujet avec la résolution du transfert. Sur le plan cognitif, la construction du récit clinique s'opère par l'alternance des voix - celle du thérapeute et du patient - mais aussi par le combat mené contre soi, la lassitude et le doute qui s'emparent des êtres humains confrontés à des situations extrêmes. Si la force de ce livre analytiquement éclairant réside dans la superposition heureuse des deux voix, le problème qui demeure pendant est celui non seulement de la traduction des concepts - du dialectal au français, mais surtout des modes effectifs qui permettent au patient de devenir très analytique ainsi que de la négociation non explicitée par le thérapeute, en vue de l'utilisation écrite du "cas" d'analyse. C'est, en somme, toute la question de la mise en forme du récit et de la fabrication des discours qui n'est jamais exempte d'enjeux symboliques.

■ ETUDES INTERNATIONALES
n° 71, juillet 1999.

La plupart des contributions de ce numéro s'articulent autour de l'Union du Maghreb dont on vient de fêter les dix ans d'existence. Parmi des textes qui ont été pour la plupart rédigés par des diplomates ou des anciens hommes politiques, on distinguera, en premier lieu, celui de Didi Ould Salek qui lie l'absence de société civile au Maghreb à la faiblesse de son intégration. Le manque de démocratie interdit aux acteurs sociaux de participer à la construction d'un Maghreb uni. Aussi l'UMA, à l'instar des expériences unitaires précédentes, est une organisation bureaucratique sans véritable projet : l'armature institutionnelle de l'UMA laisse transparaître la prépondérance diplomatique sur toute perspective fédérale. De son côté, Khalifa Chater évoque les difficultés institutionnelles rencontrées par l'UMA. Le fonctionnement de l'organisation régionale, régi par des conférences annuelles, ne tolère guère l'absence de l'un de ses membres. Or, depuis 1994, l'UMA n'a plus tenu de conférences de chefs d'État. L'organisation dépend excessivement du bon vouloir du Conseil présidentiel qui est le seul organe habilité à prendre des décisions, de surcroît à l'unanimité de ses membres. En fait, l'UMA depuis sa naissance s'identifie aux chefs d'État et son destin repose exclusivement sur eux. Il apparaît que les institutions de l'UMA ne prévoient aucune intégration réelle, aucun pays membre ne désirant déléguer de pouvoirs importants au niveau multilatéral. Cette situation a été aggravée par le différend algéro-marocain sur le Sahara occidental et par l'embargo imposé à la Libye. Cette situation apparaît d'autant plus préoccupante que le Maghreb se doit de négocier au mieux avec l'Union européenne la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne, projet concret non dénué de risque. Signalons également l'article de Hafedh Zaafrane et d'Azzam Mahjoub qui présente un bilan mitigé des performances économiques des pays du Maghreb.

ASSOCIATION DES ÉTUDES
INTERNATIONALES
BP 156 - 1012 Tunis-Belvédère

■ GÉOGRAPHIE ET DÉVELOPPEMENT
n°15-16, 1999.

*L'espace local. Développement
et aménagement.*

Ce numéro spécial reprend les actes du VII^e colloque maghrébin de Géographie (Mars 1996 à Tunis). Il présente une trentaine d'articles, dont 9 en langue arabe. En dépit du souci des organisateurs d'articuler les interventions autour de quatre axes thématiques, la diversité des objets, des échelles et la multiplication des cas "locaux" traduisent la difficulté d'une définition admise par l'ensemble des géographes du terme "espace local". Seuls quelques-uns parmi eux ont tenté de définir ce terme, et surtout tenté d'identifier la place du local dans la conception et la pratique du développement et de l'aménagement des espaces locaux, le reste des intervenants ont traité l'espace local à des échelles spatiales variées, allant du quartier urbain à la région. Les manières d'aborder les espaces locaux diffèrent également selon les auteurs. Les uns les analysent en tant que milieux naturels, d'autres en tant qu'espaces ruraux exploités ou faisant l'objet d'actions d'aménagement et de développement d'origine exogène. D'autres encore les abordent en tant que cadre de résistance ou de contournement des effets de la mondialisation ou des politiques publiques appliquant des recettes "standards" à des communautés dont les ressources locales, le savoir-faire, l'héritage culturel et les modes de gestion et de développement de leurs territoires diffèrent. L'on peut cependant regretter qu'à une ou deux exceptions près la majorité des intervenants n'ont que rarement mis en avant les groupes locaux dont les ascendants ont façonné les espaces locaux, et qui sont de nos jours les interlocuteurs et les acteurs principaux au sein de ces espaces. Dans le processus de transnationalisation croissante des rapports internationaux, où les États perdent plus ou moins le contrôle sur leurs territoires, aussi bien sur le champ international qu'à l'intérieur de leurs frontières, les groupes locaux émergent désormais comme acteurs, et les "territoires" comme cadre d'une nouvelle redéfinition des rapports internationaux qui aboutit à un tissage et à une forme de maillage de l'espace dont il faudrait traduire les signes et décoder les mécanismes.

REVUE DE L'ASSOCIATION
DES GÉOGRAPHES TUNISIENS
43, rue de la liberté 2019
Le Bardo - Tunisie.

■ LES CAHIERS DE L'IEMAM
n° 12, 1999.

Lieux et façons d'habiter, aujourd'hui

Cette livraison, en proposant des travaux effectués dans un cadre universitaire et déjà anciens pour certains, procède d'un double intérêt. Il s'agit d'abord de nous montrer en creux l'impact sur les pratiques d'une *occidentalisation* souvent évoquée. Mais les différents écrits sont attentifs aux *erreurs de sens attribués aux signes occidentaux*. Cela se vérifie sur la façon dont les nouveaux mobiliers (et essentiellement l'électroménager) sont intégrés à l'espace quotidien, mais aussi sur la nature des réseaux mis en place dans un café tenu et fréquenté par des Marocains ou sur les symboliques associées à la consommation d'alcool. Les transgressions d'usages des *objets techniques* (par rapport à leur utilisation européenne s'entend) et leur appropriation sont cause de nouvelles répartitions dans l'espace domestique. Des répercussions similaires se font également sentir dans les constructions des limites de voisinage dans un quartier spontané. Mais il est tout autant question, derrière la présentation des *aspects traditionnels* de la maison *qsourienne ouarglie* ou de la cérémonie du mariage à Shibam, de montrer qu'ils sont eux aussi très *perméables aux événements extérieurs*, beaucoup plus dans les répercussions de ces *nouveaux biens de consommations* que dans l'aspiration à en bénéficier, ou dans la disparition (le remplacement ?) d'objets et de rythmes structurant en tant que tels le mariage. Dans les cités de recasement, ces *cuisines qui n'ont de réalité théorique que sur le plan* invitent à réfléchir sur la fiabilité des interventions et sur les divergences de compréhension des modèles entre opérateurs étatiques et occupants. Le second intérêt de cette publication réside dans un refus méthodologique (bien que non affirmé de la part des auteurs) d'une opposition dichotomique entre *traditions* et *modernité*. Ces études, en s'attachant en fait aux *rythmes, articulations* et aux *réseaux* plus qu'aux *pratiques et usages*, montrent la volonté de mieux mettre à jour les réorganisations dans les *valeurs, le poids des ajustements et des résistances*, d'en saisir la *complexité et d'en restituer le caractère dynamique*. Elles nous questionnent sur les problématiques relatives aux *normes et comportements*, et d'une façon plus générale aux transferts sous couvert d'*évolution*. Une bibliographie utile et bien fournie sur le thème de "l'habiter" introduit le numéro.

CAHIERS DE L'IEMAM
3-7, rue Pasteur
132617 Aix-en-Provence Cedex 1

ما ورد علينا من كتب

- حسن مصطفى**، الاتصال والمجتمع
الخطاب الافتتاحي ووظائف المكتوب الصحفي
الصادر باللسان العربي في تونس 1888-
1956. تونس مركز النشر الجامعي 1999
295 ص. جمع الكتاب افتتاحيات الصحف
التونسية في عهد الحماية الفرنسية. وقدم لها
ببحث في خصائص الخطاب الافتتاحي وأبعاده
المعرفية والحضارية.
- جويليه جاكلين**، حصن الاسم قراءات في
الأسماء العربية. ترجمة سليم محمد بركات.
دمشق المعهد الفرنسي للدراسات العربية
1999، 199 ص. يبحث هذا الكتاب في التسمية
في الثقافة العربية الإسلامية مفهومها وأبعادها
الاجتماعية والعقائدية ودورها في تحديد
منزلة الفرد.
- صالح عبد المحسن**، الإنسان الحائر بين
العلم والخرافة. الكويت المجلس الوطني
للثقافة والفنون والآداب الطبعة الثانية 1998،
287 ص. يعالج هذا الكتاب مشكلة الخرافة
في الحضارة الغربية.
- بن الحاج نصر عبد القادر**، الإثم. رواية.
تونس دار سحر للنشر 140. في قرية منفية
في التاريخ التونسي المعاصر تدور أحداثها
على إيقاع واحد هو اختراق الممتع والمحرم.
الملتقى المغاربي الأول، المصادر
والمراجع العربية لتاريخ الجزائر 1830-1962
الجزائر جامعة الجزائر 1992، 238 ص.
يداول هذا العمل التوثيقي ضبط المصادر
والمراجع المتصلة بالتاريخ الجزائري في
مرحلة الاستعمار الفرنسي.
- عبد السلام لصيلع**، تحديات في الزمن
المأزوم شعر سليمانة دار الإتحاف للنشر
1999، 89 ص. هذه أشعار تعود إلى أيام
الثورة والالتزام فيها أنفاس الماضي وكثير
من هموم الراهن.
- الدرغوثي ابراهيم**، أسرار صلح الستر
رواية صفاقس دار صاهد للنشر والتوزيع
1998، 149 ص. يعود الدرغوثي إلى التاريخ
الأموي ليحدث يوميات الوليد الخليفة الفاسق.
فيتقمص مقموعات التاريخ ليووجه بها مشاغل
الحاضر.
- بن عبد الجليل المنصف**، الفرقة الهامشية
في الإسلام بحث في تكون السنية الإسلامية
ونشأة الفرقة الهامشية وسياستها
واستمرارها. تونس مركز النشر الجامعي
1999، 742 ص. هذا العمل محاولة لتشريح
ظاهرة الاختلاف في الفكر الإسلامي
وانعكاساتها على تأويلية النصوص المقدسة
وعلى تشكل الوعي بالذات داخل الجماعة
الإسلامية من خلال العلاقة بين الأورتوكسية
الإسلامية وبعض الفرق الدينية.
- بورونية الشاذلي طاهر محمد**، قرطاج
البونية تاريخ حضارة. تونس مركز النشر
الجامعي 1999، 315 ص. يعود هذا الكتاب إلى
مرحلة تاريخية مشكلة بالنظر إلى مصير
الحضارة البونية بعد تدمير قرطاج وإلى ندرة
البحوث العربية المختصة للكشف عن أهم
معالمها وتفاعلاتها.
- ابن عاشور محمد الفاضل**، محاضرات
تونس مركز النشر الجامعي 1999، 423 ص.
جمع هذا المؤلف محاضرات الشيخ محمد
الفاضل ابن عاشور وفيها بعض مواقف
الاجتهادية المالكية.
- لومباردو سلفاتورى**، ربيع تونسي مسيرة
متضافرة بين الرئيس وشعبه. تونس سراس
للنشر 1999، 159 ص. يعرض هذا الكتاب
ملاحم من تجربة الرئيس بن علي في الحكم
منذ 1987.
- الحمامي عبد الرزاق**، المرأة بين الحقيقة
والتأويل. تونس دار سحر للنشر 1999،
119 ص. يهتم هذا الكتاب بإشكالية المرأة في
الفكر والواقع من خلال مواقف بعض العلماء
والمستشرقين.
- سواعي محمد**، أزمة المصطلح العربي في
القرن التاسع عشر مقدمة تاريخية. دمشق المعهد
الفرنسي للدراسات العربية/بيروت دار الغرب
الإسلامي 1999، 159 ص. يعرض هذا الكتاب
مسألة المصطلح في سياق العلاقة بين الفكر
النهضوي العربي والوفاد الحضاري الغربي
محاولا تحديد الطرائق التي واجه بها الرواد
تمزق لحظتهم التاريخية بين الحاجة إلى الآخر
وضغط أسئلة الهوية.

IRMC - SOUTIENS AUX RECHERCHES DOCTORALES POUR 2000

◆ ANTHROPOLOGIE

GIBERT Morgane, *Etude du polymorphisme génétique des populations méditerranéennes (relations génétiques anciennes entre la population marseillaise et les populations d'Afrique du Nord)*. Thèse de doctorat en anthropologie biologique sous la dir. de Gilles BOETSCH, directeur de l'UMR 6578 (Adaptabilité humaine "Biologie et culture") - CNRS - Université de la Méditerranée, Faculté de Médecine.

NICOLAS Maud, *Représentations du corps et relations de genre au Maghreb : les rituels de la danse à Tunis*. Thèse de doctorat d'anthropologie sous la dir. de Hélène CLAUDOT-HAWAD, Responsable du Pôle de recherche en anthropologie sociale du Maghreb et des zones sahariennes - Université d'Aix-Marseille I.

◆ HISTOIRE

BOUGATFA Ahmad, *Navires, navigation et développement maritime entre l'Ifriqiya et le bassin occidental de la Méditerranée, VII-XV^e siècle*. Thèse de doctorat d'histoire médiévale sous la dir. de Françoise MICHEAU - Université de Paris I - Panthéon Sorbonne.

BOYER Myriam, *La gestion du patrimoine culturel en Tunisie après l'Indépendance*. DEA d'histoire contemporaine sous la dir. de Jacques FREMEAUX, Université de Paris IV.

GIUDICE Christophe, *La construction de Tunis "ville européenne" et ses acteurs (1860 à 1945)*. Thèse de doctorat d'histoire contemporaine sous la codirection de Daniel RIVET et Omar CARLIER, Université de Paris I Panthéon Sorbonne.

◆ GÉOGRAPHIE

BRUN Stéphane, *De l'erg à la forêt. Dynamique des couverts végétaux et des usages sociaux d'un reboisement en région littorale, forêt des dunes de Menzel Bouzalfa*. Thèse de géographie placée sous la co-direction de Micheline HOTYAT, Latifa HENIA et Amor Mokhtar GAMMAR. Cette recherche s'inscrit dans le cadre du programme de coopération 1999-2001 entre l'Université de Tunis I, l'Université de Paris IV-Sorbonne et l'ENS Fontenay-Saint Cloud : Aménagement, gestion de l'environnement et développement durable dans la presqu'île du Cap Bon.

LEGROS Olivier, *L'homme et l'environnement dans les quartiers périphériques de Dakar et de Tunis. Contribution à la recherche sur les fondements de la ville durable dans les pays en développement*. Thèse de doctorat de Géographie sous la dir. de Pierre SIGNOLES - Université François Rabelais de Tours.

RUIZ Isabel, *Le passage du rural à l'urbain dans les petites villes de Tunisie centrale (exemples de Sahline et de Sidi Amor Bou Hajla)*. Thèse de doctorat de Géographie sous la dir. de Pierre SIGNOLES - Université François Rabelais de Tours.

◆ SCIENCES ECONOMIQUES

MEZGHANI Chokri, *Mondialisation, déséquilibres régionaux et perspectives de développement dans le milieu rural : cas du plateau de Sidi M'habdeb en Tunisie*. Thèse de doctorat de sciences économiques sous la dir. de Alain BERGER, directeur de l'UMR 5045 ("Mutations des territoires en Europe") Université de Montpellier I.

◆ SCIENCES POLITIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES

DE COCK Laurence, *Biographie politique d'Habib Bourguiba*. Thèse de sciences politiques. sous la dir. de Maurice VAISSE, Directeur du Centre d'Etudes d'histoire de la Défense - IEP - Paris

GOKTEPE Erden, *La politique de l'environnement*. DEA de science politique comparative sous la dir. de Jean-Claude SANTUCCI - IEP - Aix-en-Provence.

OULD SALECK Didi, *Le système régional arabe et les impératifs du nouvel ordre mondial*. Thèse en Relation internationales sous la dir. de Habib SLIM, Université de Tunis III - Faculté de droit et des Sciences Politiques de Tunis.

Appel à candidatures 2000-2001

Le Conseil scientifique de cet institut du Ministère des Affaires Etrangères (établi en Tunisie), aura à examiner des candidatures de chercheurs au poste suivant :

- un boursier d'aide à la recherche, poste vacant au 1-10-2000 (Niveau requis DEA.)

La sélection des candidatures se fera sur examen des projets de recherche

La mission scientifique de l'IRMC concerne : "Le Maghreb contemporain" : identité propre et dimension transméditerranéenne, double appartenance et discontinuités culturelles ; recompositions sociales".

Dans ce cadre général, quelques axes sont privilégiés : les configurations urbaines ; les recompositions sociales liées à l'intensification des flux transnationaux ; les transformations des systèmes normatifs.

Le dossier de candidature est à demander à l'IRMC.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :
15 MARS 2000

INFORMATIONS DIVERSES :

Prix International MOST pour une thèse de Doctorat :

Ce prix vise à encourager les recherches en sciences sociales dans les pays en développement. Il a pour objectif de générer et d'approfondir les connaissances produites par de jeunes chercheurs dans le domaine des transformations sociales. Ce prix sera décerné à un ressortissant d'un des pays mentionné et qui a défendu avec succès sa thèse de Doctorat sur l'un des thèmes du Programme Gestion des Transformations Sociales (MOST) de l'UNESCO.

Renseignements : <http://www.unesco.org/most>, coordination : Carlos R. S. Milani, <c.milani@unesco.org>

Le P'tit Informateur : ce feuillet propose une mise à jour régulière des différentes activités et séminaires de l'IDEMEC (Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative, MMSH, Aix-En-Provence). Il sert également de support à de nombreuses autres informations relatives à l'ethnologie : colloques et appels à contribution, formation, parution de livres, expositions, aides à la recherche... Le n° 26 est paru en décembre 1999.

Renseignements : Blandine Nouvel <nouvel@mmsh.univ-aix.fr> ou à l'IDEMEC, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence cedex 2, France.

SOUTENANCES DE THÈSE À L'UNIVERSITÉ DE TUNIS I

Ridha EL GHOUL : *L'industrie tunisienne et les mutations internationales : les enjeux du renouvellement, et dans l'organisation du travail et de l'innovation technologique dans l'entrepris du textile*, thèse de sociologie soutenue le 20 novembre 1999.

Kamel JERFAL : *al-jāliyāt el-'urubiyya bi-madinati sūsa bayna 1881 wa 1939* (La communauté européenne à Sousse entre 1881 et 1939); thèse de doctorat en histoire contemporaine soutenue le 12 janvier 2000.

Abdelkader EL ARIBI : *tūnis wa calāqatuhā bi-buldān al-maghrib al-carabi 1947-1980* (Les relations de la Tunisie avec les pays du Maghreb arabe, 1947-1980); thèse de doctorat en histoire contemporaine soutenue le 19 janvier 2000.

Saïd BHIRA : *fikratu l-'umma wa tajalliātuhā fi tūnis fi mā bayna al-harbayn* (l'idée de la Nation et ses manifestations en Tunisie dans l'entre-deux guerres); thèse de doctorat en histoire contemporaine soutenue le 21 janvier 2000.

Ibrahim SAADAOUÏ : *tatawwur cā'ila makhzaniyya bi-tūnis fi l-casri al-ḥadīth : 'āl bin cayyād baya 1740 wa 1837* (l'évolution d'une famille makhzen en Tunisie à l'époque moderne : les Ben Ayed entre 1740 et 1837); thèse de doctorat en histoire moderne soutenue le 28 janvier 2000.

ACTIVITÉS DE L'IRMC - TUNIS

◆ 8 février 2000 Tunis

Enquête historique sur les usages et métissages linguistiques au Maghreb

Réunion de lancement organisée dans le cadre de la convention d'échanges scientifiques IRMC-EHESS.

Coordination : Jocelyne DAKHLIA

◆ 9 février 2000 Tunis

Recherche et communautés scientifiques au Nord de l'Afrique à la fin du XX^e siècle

Conférence de Roland WAAST, sociologue, directeur de recherche à l'IRD, organisée par l'IRD à l'IRMC.

◆ 17-18 février 2000 Tunis

À la recherche des générations intellectuelles au Maghreb

Programme de l'Institut Maghreb Europe, organisé avec le soutien de l'IRMC, du CESH S et de l'IFC.

Coordination : Aïssa Kadri

◆ 9 mars 2000 Tunis

Conférence de Giovanni LEVI, historien, Université Ca' Foscari de Venise, autour de son ouvrage *Exercice d'histoire sociale et micro-histoire*, recueil de ses principales études sur la microanalyse.

Organisée par l'IRMC en collaboration avec le Département d'Histoire de la Faculté des Sciences Sociales de Tunis I.

Séances du séminaire de l'IRMC Dynamiques sociales et institutions

◆ 21 et 22 janvier 2000 Tunis

Session inaugurale du séminaire : *L'urbain et la réforme de l'État*

Organisée en collaboration avec Urbascopie, le département d'urbanisme de l'ENAU de Tunis, coordonnée par Odile Moreau.

Lors de la première séance, présidée par Mohammed El-Aziz Ben Achour, François Georgeon est intervenu sur : *le pouvoir et la ville : palais impériaux et transformations du paysage urbain à Istanbul au 19^e siècle*.

Durant la deuxième séance, présidée par Jean-Philippe Bras, Brigitte Marin a présenté les *Réformes et espaces urbains à Naples à l'époque des Lumières*.

Stéphane Yérasimos a traité des *réformes urbaines et l'avènement des municipalités dans l'Empire ottoman*, dans la troisième séance, avec Abdelhamid Hénia comme président de séance.

Les débats ont été animés notamment par Morched Chebbi, Moncef Ben Slimane et Brigitte Marin. Privilégiant une approche politico-institutionnelle, ils ont resitué les articulations entre l'urbain et la réforme de l'État dans le monde islamoméditerranéen, avec une perspective comparatiste entre les deux rives de la Méditerranée.

◆ 11 février 2000 Tunis

Etats et groupes sociaux dans le monde musulman

Coordination : Jean-Philippe BRAS

Intervenants : Daho DJERBAL, directeur de la revue *Naqd* - Alger : *L'Etat pris au piège de la démocratie communautaire*.

Marcel BAZIN, professeur à l'Université de Reims, directeur de l'Institut d'Aménagement du Territoire et d'Environnement (LAITEUR) : *Turquie et Iran : modèles étatiques unitaires et diversité socio-spatiale de la population*.

◆ 10-11 mars 2000 Tunis

Allégeances religieuses et mobilités : confréries, communautés et conversions

Coordination : Mohammed KERROU

Intervenants : Danièle HERVIEU-LEGER, directeur d'études à l'EHESS, directeur du Centre d'Etudes Interdisciplinaires des Faits Religieux (CEIFR-Paris) : *Le converti comme figure de la modernité religieuse : le dossier des conversions contemporaines au catholicisme*.

Fernando Rodriguez MEDIANO, Instituto de Filologia, Consejo Superior de Investigaciones Científica : *Les mariages mixtes au Maroc à l'époque du protectorat espagnol*.

Giovanni LEVI, professeur de l'Université Ca' Foscari de Venise, département d'études historiques ; directeur du Centro di Studi mediterranei-Istituto per gli Studi Filosofici : *Les conversions des Portugais à Venise XXI^e - XVII^e siècles*.

◆ 14-15 avril 2000 Tunis

La question du pluralisme juridique

Coordination : Jean-Philippe BRAS

Intervenants : Baber JOHANSEN, directeur d'études à l'EHESS, Centre d'Études des Normes Juridiques (CENJ-Paris)

Alain MAÏNE, maître de conférence à l'EHESS, Centre d'Histoire Sociale de l'Islam Méditerranéen (CHSIM-Paris)

Rencontre Jeunes chercheurs MOST/IRMC 4-6 mai 2000, Tunis

Mondialisation et sociétés rurales dans les pays méditerranéens : recherche comparée avec les pays de la rive nord de la Méditerranée

Rencontre animée par :

Abdallah CHERIF, Département de Géographie, Faculté des Lettres de la Manouba - Université de Tunis I.

Felisa CEÑA, Université de Cordoba, Département d'économie et sociologie agraire.

Najib AKESBI, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat.

Marcel MAZOYER, Institut National d'Agronomie - Paris Grignon, Chaire d'Agriculture Comparée et de Développement Agricole.

ACTIVITÉS DU CESH S-RABAT

◆ 1^{er} Mars, CESH S, Rabat

"Les générations intellectuelles de l'après - indépendance, par l'école au Maroc" Conférence de Pierre VERMEREN, Docteur, Agrégé d'histoire.

◆ 16 Mars 2000, INAU, Rabat

"Le Caire entre privatisation, ajustement et délibéralisation politique : gestion des recompositions d'une agglomération en pleine croissance" Conférence de Eric DENIS, chargé de recherche au CNRS/CEDEJ et responsable de l'Observatoire Urbain du Caire Contemporain

Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Av. Allal El Fassi, Rabat-Instituts - tél : 07-77.16.24

Séminaire coorganisé par l'INAU, l'ENA et l'Atelier Villes Marocaines du CESH S.

- ◆ 22 Mars, CESH, Rabat
"Imaginaires croisés des nationalismes au Maroc et en Algérie" Conférence de Benjamin STORA.
- ◆ 26 Avril, CESH, Rabat
"Les générations issues de l'immigration maghrébine en France" à travers l'ouvrage *Le Transfert d'une mémoire*, Ed. La Découverte, 1999, présenté par Benjamin STORA.
- ◆ 27 Avril 2000, INAU, Rabat
"Les politiques urbaines en Tunisie et au Maroc : Approche comparative" Conférence de Morched CHABBI, Directeur d'Urbaconsult, Tunis.
Séminaire coorganisé par l'INAU, l'ENA et l'Atelier Villes Marocaines du CESH.
- ◆ 28 Avril 2000, CESH, Rabat
"Égypte : Réformer l'éducation, réformer par l'éducation ?" Conférence de Iman FARAG, CEDEJ, Le Caire.

La Réforme et ses Usages

Bordeaux, 1-3 décembre 1999

Dans le cadre du Temps du Maroc en France, et avec la collaboration de la Fondation A. Bouabid et de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, et le soutien du commissariat général pour le Temps du Maroc et du service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Rabat, le Centre d'Études en Sciences Humaines et Sociales de Rabat a organisé un colloque sur la "Réforme et ses Usages", à Bordeaux, du 1er au 3 décembre 1999. Cette rencontre a été le point d'orgue de trois années de réflexions communes menées, au sein du CESH, autour du thème "sociétés en réformes". Que ce soit dans une mise en perspective historique, dans l'interprétation de logiques énonciatives ("nommer le politique, passer au politique"), ou dans un regard plus contemporain sur la "mise-à-niveau" de l'économie et de la société marocaine, dans tous les cas, se pose la question des spécificités et des récurrences de logiques "réformistes". Il s'agissait à la fois de dresser une topologie des systèmes d'actions réformistes et de les confronter à une typologie des positionnements réformistes, saisis du point de vue des stratégies et des trajectoires des acteurs et des institutions engagés dans cette logique. Les visées de la réforme sont identifiées à trois niveaux : celui de la modernisation et de la rationalisation des pratiques (convoquant le volontarisme, parfois la maïeutique, des pouvoirs institués, autorités coloniales ou État moderne : comment "changer de société, comment changer la société ?"); celui de l'unité du débat sociétal, d'un rapport commun au sens, animant et positionnant ses différents protagonistes qui s'accordent sur la centralité et l'éminence de problématiques sociales reconnues par tous comme légitimes sinon sur leurs modes de résolution (de la question nationale à celle de l'adoption de la "nouvelle orthodoxie du développement"); enfin, celui de la construction et de la mobilisation d'une grille de déchiffrement, de lectures de l'histoire. Les systèmes de représentations dominant la réforme se transformant en systèmes d'action, ils articulent débats et

pratiques, la visée prospective de la réforme à ses manifestations, à ses réussites ou à ses échecs. En dernier ressort, la réflexion s'assignait comme objectif de montrer de quelle façon font sens ces différentes propositions dans le processus de structuration du champ politique dit "moderne". Peut-on isoler une formule spécifiquement réformiste du passage au politique ? Comment la saisir dans les projets nationalistes et comment l'utiliser à propos de la "libéralisation" ? Les journées s'organisaient autour de trois thèmes principaux, traités de façon pluridisciplinaire : "L'échec du réformisme endogène et la mise en forme coloniale des réformes", "Réforme et construction nationale", et "Logiques et enjeux de la mise à niveau". Réformes subies, réformes voulues, des schèmes s'imposent et doivent être discutés : celui de la dialectique omniprésente entre l'endogène et l'exogène, celui de la confrontation de cycles (comment interpréter la récurrence du discours sur les "échecs de la réforme"), celui de l'emprunt et de l'invention de modèles pour la construction d'un ordre social légitime, enfin celui du changement ou de la reproduction des acteurs, des rapports de pouvoir ou des modes de gouvernement dans la réforme. Parmi les intérêts d'un débat scientifique sur la pertinence d'un concept tel que celui de réforme, dont la visée "englobante" peut poser problème, les différentes contributions au colloque, et leur distribution, soulignaient l'actualité du questionnement. Le Maroc, à l'instar d'autres pays, semble connaître une double réforme (économique et politique), dont l'unité de temps et de lieu paraît faire sens, a priori, articulée autour de la "mise à niveau" dans la perspective de l'intégration à une zone de libre-échange avec l'Union Européenne, et de l'alternance gouvernementale (et la succession royale). L'éclairage des travaux des historiens permet d'en mesurer des enjeux plus sourds et plus latents et de poser autrement les termes du débat contemporain sur "l'évidence libérale". De même qu'en retour, s'interroger sur les récurrences du jeu des acteurs, de leurs stratégies comme des dispositifs qu'ils mettent en place, amène à reconsidérer l'histoire récente du Maghreb, en particulier la période coloniale. C'est là sûrement que réside la seconde dimension de l'actualité de ce colloque, qui contribue à visibiliser un renouvellement des sciences sociales marocaines, notamment la considération de problématiques jusqu'alors mises à l'écart. Il fait de ce point de vue écho au colloque organisé à Rabat du 28 au 30 mai 1998 par le comité de rédaction de la revue *Hesperis-Tamuda*, sur "Repenser le Protectorat" - revue dans laquelle en seront d'ailleurs publiés les actes. Par essence, une telle réflexion s'inscrit dans une perspective comparatiste. La société marocaine semble fournir un cadre particulièrement paradigmatique, dont il conviendrait à la fois de mettre en évidence les spécificités et un caractère opératoire plus général. C'est pourquoi cette rencontre scientifique appelle un prolongement. Tout en balisant la problématique, elle en pose des jalons, en souligne certaines clôtures et ouvre un champ de recherche qui gagnerait à ne pas se limiter aux seules sociétés maghrébines.

Retrouvez toute l'actualité scientifique sur internet : <http://www.irmcmaghreb.org>

RAPPELS

4 janvier 2000
Aix-en-Provence
Démocratisation et participation dans le nord de l'Afrique
Séminaire organisé par l'IREMAM

Coordination : Jean-Claude SANTUCCI et Jean-Noël FERRIE
IREMAM
5, avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél. : 4 42 23 85 00
Fax. : 4 42 23 85 01

29 janvier 2000 - Salé (Maroc)

L'avenir de la démocratie dans les pays du Sud
Journée d'étude organisée par la revue Prologues à la Fondation Abderrahim Bouabid pour les sciences et la culture (FAB).
fab@fusion.net.ma

2 février 2000

Aix-en-Provence
La fabrique des sociétés coloniales normes et pratiques
Séminaire organisé dans le cadre de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (Aix-en-Provence)
Organisatrices : Isabelle MERLE et Emmanuelle SIBEUD (MMSH)
5, rue du Château de l'Horloge
13094 Aix-en-Provence
Cedex 2
Tél. : 4 42 52 40 00

17-18 février 2000 Marseille
First FEMISE Conference
Le partenariat économique et financier Euro-Méditerranéen

Conférence organisée par l'Institut de la Méditerranée et Economic Research Forum for the Arab countries, Iran and Turkey (FEMISE)
Coordination : Jean-Louis Reiffers
Université de la Méditerranée- Institut de la Méditerranée
Palais du Pharo
58, Bd Charles Livon
13007 Marseille
Tél. : (4) 91 31 51 95
Fax. : (4) 91 31 50 38
ins.med@femise.org

22 février 2000 Tunis
Normes familiales et normes juridiques au Vietnam et au Maroc - Etude comparative
Table Ronde organisée par le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et sociales (CERES)
23 Rue d'Espagne
1000 Tunis
Tél. : 00 216 1 335 195

ANNONCES

24-25 février 2000 Rabat
Séminaire villes et Sciences Sociales

coorganisé avec l'INAU et l'ENA
"Dix ans d'après-guerre au Liban : enjeux et bilan de la reconstruction"
M. Joseph NASR, Chercheur au CERMOC et Enseignant à l'American University of Beyrouth
"Fragmentation spatiale et effets sociaux des politiques d'intégration urbaine dans les villes du Maghreb"
Mme. Françoise NAVEZ-BOUCHANINE, URBAMA, Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand.
Contact : CESHS

25 février 2000 Carthage
"Les rapports Tunisie-Japon : Bilan et perspectives"

Conférence donnée par le professeur Kazuo Miyaji de l'Université de Keisen, organisée par l'Ambassade du Japon et l'Académie Tunisienne des Sciences des Lettres et des Arts
"Beit Al-Hikma" à 16h 00
Palais de l'Académie à Carthage

28 février 2000 Aix-en-Provence
Démocratisation et participation dans le Nord de l'Afrique "Les labyrinthes de la transition démocratique au Maroc"

R'kia El Mossadeq
Séminaire organisé par l'IREMAM
Coordination : Jean-Claude SANTUCCI et Jean-Noël FERRIE
IREMAM
5, avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence
Tél. : 4 42 23 85 00
Fax. : 4 42 23 85 01

9-11 mars 2000 Tunis
La globalisation des services et la communications interculturelle

Séminaire organisée par l'Association des Études Internationales en collaboration avec l'Ambassade de Roumanie en Tunisie
BP 156 Tunis Belvédère 1012 Immeuble Babel - Esc. B - Et. 1
Cité Montplaisir - Tunis
Tél. : (00 216 1) 791 663
Fax. : (00 216 1) 796 593

9-11 mars 2000 Tunis
Connaissance et pratiques des milieux et territoires

3è Colloque du Département de Géographie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
94, Bd du 9 Avril 1938
Tunis 1007
Tél. : 560 950
Fax. : 567 551

10-12 mars 2000 Sousse (Tunisie)
La mobilité des hommes et des idées en Méditerranée

Colloque organisé par le Département d'Histoire de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse, Université du Centre

22 au 26 mars 2000 Florence
First Mediterranean Social and Political Research Meeting Florence, Italie.

Organisé par le Centre Robert Schuman dans le cadre de son Programme Méditerranéen.
Tél. : + 39 055 4685 785
Fax. : + 39 055 4685 770
svantess@iue.it
Mediterranean Programme
Robert Schuman Centre
European University Institute
Via dei Roccettini, 9
I-50016 San Domenico di Fiesole (FI) - Italy

27-29 mars 2000 Tunis
L'UMA 2000, dynamique interne et partenariat

Séminaire organisée par l'Association des Études Internationales.
BP 156 Tunis Belvédère 1012 Immeuble Babel - Esc. B - Et. 1
Cité Montplaisir - Tunis
Tél. : (00 216 1) 791 663
Fax. : (00 216 1) 796 593

11-12 mai 2000 Barcelone
Quel projet urbain dans le bassin Méditerranéen

Colloque organisé par le Groupe de Recherche sur les Economies Régionales du Bassin Méditerranéen (GREBAM), l'Institut Català de la Mediterrània (ICM), l'Escola Tècnica Superior d'Arquitectura de Barcelona (ESTAB)
Coordination : GREBAM
U.F.R. Droit, Economie et Gestion
Avenue du Doyen Poplawski
Campus Universitaire
BP. 1633
64000 Pau Cedex
Tél. : 33 5 59 92 32 97
Fax. : 33 5 59 80 75 90
henri.regnault@univ-pau.fr

6-8 juillet 2000 Bordeaux
AFEMAM 2000 - XIV^e Congrès
Recherches et Études sur les mondes musulmans : un tournant ? Bilans, Chantiers, Combats

Congrès international de l'Association Française pour l'Etude du Monde Arabe et Musulman, organisé en collaboration avec l'IEP de Bordeaux et le Centre d'Etude d'Afrique Noire
Contact : Nicole Gallet
Secrétariat de l'AFEAM
c/o URBAMA,
Université de Tours
BP 7521 - 37075 Cedex 2
Tél. : 02 47 36 84 61
Fax. : 02 47 36 84 71
gallet@droit.univ-tours.fr

APPELS A CONTRIBUTION

Revue des Deux Rives Europe-Maghreb
Ouvrage collectif : La parémiologie (Etat des lieux, intérêt et perspectives)

Adresser un résumé des propositions de participation avant le 30 mars 2000 à : Michel Quitout
Université de Toulouse
Le Mirail
UFR Langues étrangères
F-31058 Toulouse Cedex 1
Fax. : 33 5 61504152
quitout@univ-tlse2.fr

18-19 mai 2000 Florence
L'application des politiques environnementales européennes dans les États du Sud

Atelier de travail organisé par le Centre Robert Schuman, European University Institute, Via dei Roccettini, I-50016 San Domenico di Fiesole, Italie
Dr Tanja A. Börzel
Coordinator for Environmental Studies
boerzel@datacomm.iue.it

23-27 mai 2000 Tunis
Patrimoine culturel et co-développement durable en Méditerranée Occidentale

Séminaire international co-organisé par l'Institut National du Patrimoine (INP), le Programme de Recherche et de Liaison Universitaire pour le Développement (PRELUDE) ONG de l'UNESCO et l'Institut Català de la Méditerranée d'Estudis i Cooperacion (ICOMOS)
Coordination Internationale : Georges THILL
Facultés Universitaires
Notre-Dame de la Paix
61, rue de Bruxelles
B-5000 Namur (Belgique)
Tél. : 32 81 72 41 16/13
Fax. : 32 81 72 41 18
georges.thill@fundp.ac.be

25-28 octobre 2000 Medenine (Tunisie)

Population rurale et environnement en contexte bioclimatique méditerranéen

Séminaire international organisé par l'Institut des Régions Arides (IRA) et le Centre National de Télédetection et l'Institut de Recherches pour le Développement
Coordination : l'Institut des Régions Arides
Route du Djorf km 22
4119 Médenine
Tél. : (5) 640 661
Fax. : (5) 640 435

S o m m a i r e

POSITIONS DE RECHERCHE :

- Les Ombres de la Ville** 3
*Pauvres, marginaux et minoritaires
à Tunis aux XVIII^e et XIX^e siècles*
Abdelhamid LARGUÈCHE

RECHERCHES EN COURS :

- Économie politique des politiques
de prix agricoles et alimentaires :** 11
*Les déterminants de l'évolution de la politique
de subvention à la consommation céréalière en Tunisie*
Sélim LOUAFI

- VIENT DE PARAÎTRE 18

- REVUES 22

- LIVRES REÇUS EN LANGUE ARABE 23

- ÉTUDES DOCTORALES 24

- ACTIVITÉS DE L'IRMC ET DU CESHS 25

- CALENDRIER SCIENTIFIQUE 27

Correspondances donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

المحتويات

تعطي نشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبيحوثهم.

تصنف محتويات "مراسلات" الى ثلاثة ابواب :

"مواقف بحث" و"بحوث بصدد الانجاز" و"اطروحات".

يهدف باب "مواقف بحث" الى ابراز اهمية وحدانية النقاشات العلمية حول محور معين من خلال التحليل النقدي للمؤلف او تقرير حول بحث في طور الانجاز او مداخلة علمية. اما في باب "بحوث بصدد الانجاز" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الاولية لمشاريع بحث هم بصدد انجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث او شهادة الدكتوراه او اعمال البحث الجماعية. وفي باب "الاطروحات" تعرض الاطروحات التي وقعت مناقشتها حديثا. يجب ان تركز النصوص المقترحة اهتمامها بميداني العلوم الانسانية والاجتماعية لبلدان المغرب والعالم العربي الاسلامي وذلك على مستوى حقول الدراسة والتساؤلات الابستمولوجية والمنهجيات المتبعة. توجه "مراسلات" إعنائها الاول الى الدراسات الميدانية حتى يتسنى لمراسلات احترام الشروط التطبيقية للنشر واخضاع النصوص التي تتلقاها لقواعد الارسال المعلوماتي يجب ان لا تتجاوز المقترحات 33 000 رمزا.

- 3 **مواقف بحث :**
ظلال في المدينة
الفئات الدنيا في تونس
عبد الحميد الأرقش

- 11 **بحوث بصدد الإنجاز :**
الإقتصاد السياسي
سياسات الدعم المقدمة عند استهلاك
مادة الحبوب في تونس
سليم الوافي

- 18 آخر ما صدر

- 22 المجالات

- 23 ما ورد علينا من كتب باللغة العربية

- 24 دراسات مرحلة الدكتوراه

- 25 أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة

- 27 الرزنامة العلمية